

Le taux de chômage demeure au niveau plancher de 10,5%
page 5

la tribune

Forum

Finance pages 4 et 5
Informations générales pages 6 à 8

Développement minier

Ottawa et Québec paraphent une entente de 100 millions \$

MONTREAL (PC) — La route reliant la ville de Fermont sur la Côte Nord au reste de la province sera finalement parachèvement pour la fin de l'été prochain, a déclaré le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue.

Tel est l'un des faits saillants d'une entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minier, qu'il a paraphé hier avec M. E.J. Layton, ministre d'Etat aux mines, et député fédéral du West Island.

L'entente prévoit, au cours des cinq prochaines années, des déboursés de 100 millions, qui seront financés à parts égales par les deux partenaires.

En plus de désenclaver l'industrie québécoise du minerai de fer, les fonds serviront à financer les travaux d'infrastructure nécessaires pour l'ouverture de nouvelles mines et usines de traitement du minerai, à accroître les efforts de recherche et développement sur les usages de l'amiante et à augmenter la connaissance géologique de base des régions prometteuses du Québec, avec un accent mis sur le cuivre et le zinc.

L'entente complète une série de changements qui ont eu pour effet de réorienter l'aide gouvernementale à l'industrie minière.

Depuis le creux de la dernière récession, Québec a versé à lui seul \$120 millions en subventions dans le cadre du programme d'accélération des investissements privés, déclenchant des immobilisations totales de \$700 millions. Cette aide a servi à financer beaucoup de choses dont des travaux de développement mi-

nier (préparation des gisements), des infrastructures et des usines de traitement du minerai.

Le gouvernement québécois juge que ce type d'aide n'est plus nécessaire et qu'il doit limiter les subventions, dorénavant dans le cadre de l'entente signée hier, aux seuls travaux d'infrastructure tel la construction de chemins d'accès, d'acqueducs et de lignes électriques.

Il estime de plus que les compagnies vont récupérer des sommes équivalentes avec les améliorations fiscales décrétées par le budget Duhaime. Ce dernier a uniformisé à 18 pour cent les droits miniers, qui s'échelonnaient de 15 à 30 pour cent, et accordé un crédit remboursable de 18 pour cent aux sociétés qui font des pertes provoquées par leurs investissements.

De plus, les travaux d'exploration et de développement sont grandement encouragés par les avantages fiscaux accordés aux actions accréditatives (recus de dépôt).

Toutefois, les compagnies junior qui veulent passer du développement à la production auront plus de difficulté à trouver les fonds nécessaires sans partager leur gâteau avec des compagnies solidement établies.

Il n'en demeure pas moins que M. Gonzague Langlois, de l'Association des mines de métaux du

Québec, juge "intéressante" l'entente signée hier et avoue "qu'on a été gâté ces trois dernières années".

Le parachèvement de la route reliant Fermont à Manic 5 réalisera une vieille promesse électorale et le mérite en sera réclamé tout autant par Québec, que par le premier ministre Brian Mulroney, député de Manicouagan.

M. Rodrigue a assuré que les appels d'offre seraient publiés la semaine prochaine et que le contrat sera octroyé à la mi-août. Les travaux pour compléter les 25 kilomètres manquants débiteront peu de temps après.

Le ministre a déclaré que la mesure aurait pour effet de non seulement réduire l'isolement de la population de Fermont, mais de faciliter l'accès aux petits prospecteurs qui trouvaient trop onéreux de parcourir la région par hélicoptère et facilitera également les voyages de chasse et de pêche.



Le ministre d'Etat aux mines, Robert Layton, et son homologue québécois Jean-Guy Rodrigue ont signé hier une entente de 100 millions \$ visant à encourager le développement minier.

Coupures "secrètes" du fédéral
La GRC enquête sur la "fuite"

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a commencé à enquêter sur la fuite présumée d'un document du cabinet qui expose, selon des députés libéraux, une série de propositions de coupures et de réorganisations ministérielles "secrètes" prévues par les conservateurs.

Ces propositions auraient été élaborées par le groupe de travail du vice-premier ministre Erik Nielsen, chargé de réviser l'ensemble des opérations gouvernementales.

Vendredi, l'inspecteur de la GRC Don Whitehurst a communiqué avec le journaliste de la Presse Canadienne qui a rédigé l'article sur le document en question. Le texte du journaliste était basé sur une conférence de presse donnée par quatre députés libéraux, jeudi après-midi.

L'inspecteur Whitehurst a dit qu'il désirait obtenir des informations sur cette conférence de presse.

Les libéraux ont seulement distribué aux journalistes présents lors de cette conférence de presse ce qu'ils ont qualifié de version "expurgée" du document original, mais par la suite la Presse Canadienne a pu voir l'original du document. La version libérale avait été réécrite à partir de l'original et ne contenait pas les dates et les montants d'argent reliés aux recommandations.

Les libéraux Lloyd Axworthy et Brian Tobin, deux des députés qui ont donné la conférence de presse,

ont dit qu'ils n'avaient pas été contactés par la GRC.

En revanche, M. Axworthy, interviewé par téléphone vendredi, a affirmé qu'il n'était pas surpris de la rapidité avec laquelle le gouvernement a entrepris de colmater la présumée fuite.

"(...) connaissant la mentalité de Gestapo de M. Nielsen, ce serait naturel de sa part", a-t-il déclaré.

Quant à M. Nielsen, il a déclaré que le fait que des membres du Conseil privé, y compris d'ex-ministres comme MM. Axworthy et Herb Gray, aient brisé leur serment sur la confidentialité des documents du cabinet est "assez sérieux". M. Nielsen a refusé jeudi de confirmer que le document représentait un compte rendu des décisions du cabinet.

"Il importe de savoir de quel genre de document il s'agit", a répliqué M. Axworthy vendredi. "Ce n'était pas une liste de sujets encore à discuter. C'était un compte rendu de décisions déjà prises, qui aurait été diffusé parmi un certain nombre de fonctionnaires n'étant pas membres du Conseil privé. (...) Le document ne nous a pas été remis dans le contexte du cabinet. Il nous est parvenu de façon ouverte."

Même si les libéraux ont soutenu jeudi que le supposé document du cabinet représentait un exemple concret des intentions cachées des Tories, la plupart des mesures qu'il contient avaient déjà été annoncées par le gouvernement Mulroney.

Commission d'enquête sur l'assurance-chômage

BAIE-COMEAU (PC) — Une commission d'enquête, présidée par l'ex-ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Forget, étudiera en profondeur le programme de l'assurance-chômage canadien, afin de le rendre plus productif, moins dispendieux et plus constructif pour le bénéficiaire.

C'est le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, qui a été autorisée hier par le premier ministre Brian Mulroney, lors d'une réunion du comité ministériel de la planification et des priorités à Baie-Comeau, à confirmer l'information.

"Cette commission d'enquête, a indiqué la ministre, permettra à tous ceux qui ont émis des critiques ou qui ont l'intention d'en faire, de les formuler et de se faire entendre, et déterminera une fois pour toutes si les fonds de l'assurance-chômage de \$11 milliards ne peuvent pas être utilisés de façon plus constructive."

Même si elle admet qu'elle ne veut pas du tout présumer des recommandations de la commission qui devra remettre un rapport préliminaire au plus tard le 31 mars 1986, Mme MacDonald a soulevé quelques questions qu'elle trouve très pertinentes.

"Il s'agit de savoir, a-t-elle dit, si les fonds ne pourraient pas être mieux utilisés. On se demandera sûrement aussi si les primes ne sont pas trop élevées, si les périodes d'inactivité permises aux chômeurs ne sont pas trop longues ou trop courtes et s'il est possible de réaliser des économies".

La commission d'enquête analysera le rôle du régime comme moyen à utiliser en vue d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, pour soutenir le développement économique du Canada, pour assurer un financement équitable par les employeurs, les travailleurs et le gouvernement, "en vue d'offrir des possibilités à la fois nouvelles et meilleures aux Canadiens qui sont temporairement sans emploi".

Les questions les plus importantes que la commission devra aborder passent par l'assujettissement des normes d'assurabilité et d'admissibilité, la structure des prestations, les responsabilités des employeurs.

Les membres de la commission d'enquête devront, selon le mandat confié par le cabinet fédéral, trouver les moyens qui permettront de favoriser davantage la réintégration des prestataires sur le marché du travail.



À LA BNE, VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE EST ASSURÉ GRATUITEMENT DURANT DEUX ANS

Vous avez bien lu! Pas un sou à déboursier pour vos primes d'assurance-vie durant les deux premières années de votre prêt hypothécaire.*

En effet, lorsque vous obtenez ou renouvelez un prêt hypothécaire** à la BNE, celle-ci prend en charge durant deux ans les primes de l'assurance-vie dont ce prêt est assorti.

Laissons parler les chiffres.

Âge (de l'aine des emprunteurs)	Montant du prêt hypothécaire	Prime mensuelle†	Somme économisée
36	\$50,000	\$12.50 x 24 mois = \$300	
46	\$50,000	\$24.00 x 24 mois = \$576	

*Prime calculée pour un prêt souscrit par deux emprunteurs, compte tenu de l'âge de l'aine.

Donc, si vous voulez économiser et vous protéger par une assurance-vie, adressez-vous à l'une des succursales de la BNE. Mais ne tardez pas, cette offre spéciale prend fin le 30 novembre 1985.

*Renseignez-vous sur les conditions d'admissibilité.

**Prêt garanti par une hypothèque de premier rang et financé par la Société hypothécaire BNE, filiale de La Banque de Nouvelle-Ecosse.

VOUS Y GAGNEZ AVEC UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE DE LA BNE

BNE

©Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Ecosse

Une subvention à débloquent immédiatement

En reportant la décision de remplir sa promesse de subvention au Centre culturel, à la suggestion du conseiller Jean-Yves Laflamme, le conseil de ville de Sherbrooke a négligé de prendre ses responsabilités et de tenir des engagements qui n'ont pas, espérons-le, été pris à la légère.

La Ville de Sherbrooke s'est en effet engagée au Sommet socio-économique de janvier 1985, à contribuer pour une somme de 159,836\$, à la rénovation des équipements du Centre culturel. Voilà que sous l'influence de M. Laflamme qui entend examiner les possibilités de réouverture du théâtre Granada, que les élus retardent d'approuver officiellement l'é-

mission d'un premier chèque en faveur du Centre culturel. M. Laflamme soutient que les élus doivent penser à la vocation de l'édifice Granada et à la possibilité que la Ville ait à investir de l'argent pour conserver ce monument historique. Mais cette éventualité existait en janvier dernier lors du Sommet et la Ville a quand même accepté de dégager des fonds pour le Centre culturel. Ce serait maintenant pour le moins indécent de revenir sur une promesse rendue solennelle par le caractère du Sommet.

D'autre part, en annonçant publiquement que la Ville devrait considérer l'hypothèse d'investir dans la remise en

état de fonctionner du théâtre Granada, M. Laflamme incite de futurs investisseurs à solliciter l'aide de la Ville avant même d'avoir finalisé leur projet. M. Laflamme agit pour prévenir mais en réalité, il invite presque directement de futurs propriétaires de l'édifice Granada à recourir aux subventions publiques. Il pourrait au moins attendre que des personnes se montrent intéressées avant de leur faire miroiter la possibilité d'oc-

trois municipaux. Le Centre culturel est depuis longtemps un élément moteur de la vie culturelle à Sherbrooke et dans l'Estrie et sans présumer d'autres possibilités d'investissements dans ce domaine, il est du

devoir des administrateurs municipaux de s'assurer que le Centre culturel continue à jouer ce rôle primordial. La culture n'est pas un luxe, pas uniquement un simple loisir, c'est aussi une industrie majeure, une des industries les plus rentables. Remettre en question une subvention sous des apparences de mieux administrer les fonds publics, c'est renier une promesse.

Que le conseil tienne d'abord ses engagements. Si ultérieurement des développements surviennent, les élus examineront alors la possibilité de débloquent d'autres crédits.

Jean Vigneault

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

C'est un célèbre personnage de la politique internationale que notre humble jury a sélectionné pour succéder aux illustres personnalités des dernières semaines.

Affectueusement surnommé le "gros" par ses collègues et interlocuteurs, notre vedette a été assez habile pour fuir le régime soviétique sans que cela paraisse. En effet il séjournait aux Etats-Unis

ses, a choisi de lui accorder une promotion sensationnelle, en le nommant président de l'URSS. A ce titre, M. Gromyko aura désormais sa résidence permanente à Moscou et visitera surtout les sites enchanteurs de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Sibirie.

Bien connu pour son sourire, M. Gromyko sera remplacé par une tête de



Le souriant Andrei Gromyko mais de temps à autre se rappelait au bon souvenir du Kremlin. Andrei Gromyko, dont le diminutif est évidemment le Gros, s'occupait en fait de politique internationale pour l'URSS, ce qui l'amena à rester plus longtemps dans les pays civilisés qu'en Russie.

Mai le nouveau patron, Mikhaïl Gorbatchev, démocratiquement élu par une cinquantaine de Rus-



L'affable Edouard Chevarnadze mort dont le nom fera mourir les lecteurs de nouvelles et les faiseurs de titres dans les journaux: Edouard Chevarnadze aura maintenant la chance de discuter avec l'Américain Schultz et surtout de vivre dans les Hilton plutôt que dans des dachas moscovites. Nos hommages les plus respectueux au Gros Myko et une bonne vodka à la santé de Shéhérazade.

Gaspard Blanchard

L'OPINION DES AUTRES

En quatorze ans, Lougheed a refait l'Alberta

Peter Lougheed qui vient de quitter la vie politique, a plus accompli en 14 ans pour promouvoir l'Alberta que tous ses prédécesseurs depuis 1905, date à laquelle l'ancien territoire fut érigé en province. Avec Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan jusqu'en 1982, M. Lougheed a contribué ces dernières années à rétablir en faveur de l'Ouest canadien un équilibre économique et politique que la trop longue hégémonie ontarienne rendait illusoire. L'avènement à Ottawa d'un régime conservateur qui a des assises dans toutes les provinces sanctionne et couronne ses efforts en faveur d'un fédéralisme plus respectueux des différences régionales.

Depuis son accession au pouvoir en 1971, M. Lougheed a gouverné avec de fortes majorités et un large appui populaire. Quand il combattait l'Establishment du Canada central, la domination torontoise ou l'arrogance du gouvernement fédéral, il parlait avec l'assurance de celui qui exprime les sentiments et les aspirations d'une vaste majorité de ses concitoyens, non seulement en Alberta, mais aussi dans les autres provinces de l'Ouest. Le prestige énorme dont il jouit dans ces quatre provinces, l'admiration qu'on lui porte également dans l'Est et les Maritimes l'ont souvent désigné comme aspirant naturel à la direction du Parti conservateur canadien. Mais il ne convoitait pas cette fonction, en partie parce qu'il ne pouvait communiquer avec le Canada francophone et le Québec dans la langue de ses habitants, en partie parce que ses ambitions ne le poussaient pas au-delà des frontières de sa province.

Par ses politiques et dans ses négociations avec le gouvernement fédéral, il a réussi, grâce au pétrole, à favoriser l'essor prodigieux de l'Alberta, la mise en place de ses infrastructures, de ses équipements sociaux, son développement industriel. Mais, sachant que les conjonctures changent et que les res-

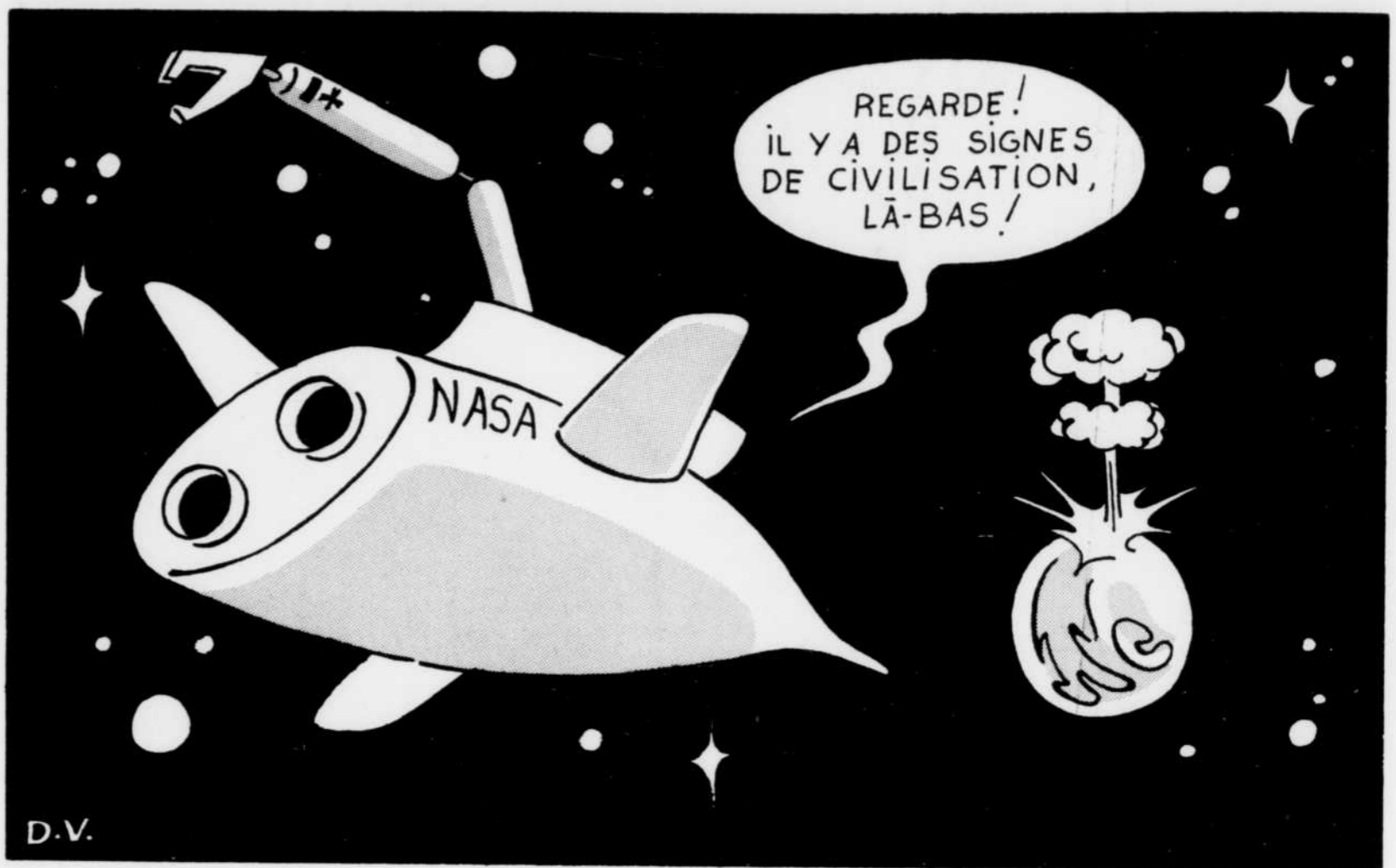
sources s'épuisent, il a eu la prouesse de créer le "Heritage Fund", cette caisse où s'est accumulée une quinzaine de milliards qui permettront d'assurer à la province la transition difficile qu'elle doit faire maintenant.

Le temps de la prospérité facile du pétrole et du gaz naturel est révolu. Les grands chantiers d'exploration sont restreints ou fermés, Les prix baissent. La concurrence énergétique est vive. Le chômage sévit. C'est pourquoi M. Lougheed a engagé sa province dans d'autres voies: une agriculture moderne, des usines de produits alimentaires, des établissements pétrochimiques, la recherche scientifique et médicale.

Certes, il a collaboré avec les grandes entreprises canadiennes, américaines et multinationales, mais sans aliéner les intérêts albertains. Un an après son accession au pouvoir, il a augmenté les redevances sur le pétrole de près de 50 p. cent. Quatre ans plus tard, la province avait acquis Pacific Western Airlines, fondé la Société d'énergie de l'Alberta, assuré la participation de la province dans la société Syn-crude et créé le Fonds Heritage. Il a combattu la Politique nationale de l'énergie adoptée par les libéraux et qu'il jugeait néfaste au développement de l'Ouest et aux intérêts du Canada. Dans les conférences fédérales-provinciales, il n'a jamais perdu de vue les besoins des provinces moins fortunées.

En pleine gloire, à l'âge de 56 ans, il compte entreprendre une nouvelle carrière dans les affaires. Quel contraste entre la vie politique de l'Alberta et celle du Québec: M. Lougheed se retire dans l'euphorie et le succès, assuré que son successeur poursuivra sensiblement la même politique; au Québec, les régimes s'achèvent dans l'amertume, les départs sont imprégnés de chagrin et rien n'est moins sûr que la continuité politique...

Michel ROY
La Presse



L'OPINION DES LECTEURS

Le jugement sur la loi 3: une victoire des catholiques sur les gauchistes

Si le jugement de la Cour Supérieure présidée par le juge André Brassard mettant hors de combat l'incroyable et funeste LOI 3 rempli de joie les directeurs et membres du Ralliement Provincial des Parents, cette même déclaration couvre tout autant de honte les pouvoirs civil et religieux qui ont préparé, maintenu et appuyé de leur prestige l'imposition de la LOI 3 sur la "déconfessionnalisation" des écoles au Québec.

Il s'agit d'un jugement historique. C'est la première fois qu'un tribunal établit contre les nôtres usurpant nos droits scolaires fondamentaux l'incohérence et l'injustice d'une loi de dépossession et d'aliénation.

Il faut remercier notre Constitution canadienne si imbuë et respectueuse des droits naturels de l'homme d'avoir fait échouer pareille tentative.

Le Parti québécois s'ensevelira lui-même dans le linéaire de l'opprobre de la destruction scolaire et du malthusianisme culturel du nivellement de la marée basse à la Mitterrand et Savary.

Décision cruelle pour les activistes et utopistes de gauche qui avaient si bien dressé le piège et à qui il faudrait servir le réversif hygiénique qu'ils méritent. Pour une fois ils n'auront pas eu le dernier mot.

Une entreprise d'expansion infernale de vingt années pour annihiler complètement notre système catholique d'enseignement, pour chasser la religion et Dieu de l'école vient de s'arrêter soudainement pour donner à notre éducation catholique complètement démantelée et abîmée l'espoir de devenir ce qu'elle a envie d'être.

Cela tient du miracle. C'est une victoire de Dieu. Car ce ne sont pas les approbations épiscopales qui auront manqué, voire même celle du Pape Jean-Paul II supposément que la philosophie de l'abandon progressiste aura voulu tenter d'associer pour rassurer une attitude qui s'inscrivait dans le délabrement total de notre éducation catholique.

Malgré les apathies sordides et les dénigrements mesquins, il ne pouvait se faire dans l'illégalité constitutionnelle qu'une majorité de 92 pour cent catholique soit op-

primée par l'hégémonie tracassante d'une minorité de 0.02 pour cent.

Nous espérons que ce jugement historique à la Salomon ait assez de retentissement pour sidérer et paralyser la persécution scolaire de gauche que nous subissons et qui aura réussi à empêcher l'esprit de progrès de notre éducation pour la laisser dans un état aussi pitoyable ou les jeunes ne savent plus ni compter ni écrire leur français et que l'analphabétisme s'est logé dans les hautes sphères de notre éducation.

Nous espérons que ce jugement historique mette fin au totalitarisme de l'Etat en éducation, à la prétention abusive d'un droit de propriété gestionnaire, à l'encontre de celui des parents.

On oublie trop en éducation le mot de Claudel: "La jeunesse n'est pas faite pour le plaisir mais pour l'héroïsme". L'avenir de notre jeunesse se prépare par une éducation capacitante. L'avenir d'une nation se fait ou se défait selon la teneur de son éducation. La cause de l'éducation de la jeunesse, c'est l'avenir de la nation que l'on prépare.

"Lorsque les partisans de l'athéisme arrivent au pouvoir déclare Jean-Paul II, ils combattent la religion même en recourant aux instruments de pression dont le pouvoir public vient disposer, en particulier dans le domaine de l'éducation des jeunes". Ceci se passe en France et en Espagne socialistes et de même au Québec. Ce gouvernement qui aurait voulu faire de nous "un grand peuple" l'aura dévalué par une programmation systématique jusqu'au génocide. Il aura oublié que la religion et Dieu programment aussi l'homme et l'humain en leur comportement terrestre et en son avenir éternel, pour en faire un peuple heureux et prospère. Notre catholicisme sert notre Nation.

Heureuse issue de trois années de travail, de combat, d'une année entière de manifestation et de communiqués de presse contre la subversion scolaire des lois 3 et 40. Surtout à nous qui les premiers avons déclaré que nous irions devant les tribunaux pour coaliser finalement une force d'opposition qui s'est ainsi justement manifestée.

Achille Larouche
Ralliement Provincial des Parents

Nos enfants ne serviront pas à faire rouler des autobus!

Hé oui! de La Patrie à East Angus, nos enfants voient se dérouler sous eux 88,6 km par jour ainsi que ceux de Chertville qui eux en font 105,6 km et ceux de Scotstown 73,4 km multipliés ça par 180 jours d'école et vous verrez que ça fait une "sapré belle ride". C'est important que les gens soient au courant du millage ou kilométrage que nos enfants font par jour ou annuellement.

Quand on dit que l'éducation est accessible à tous et tout près de chez-soi c'était jadis, car maintenant nos enfants font l'équivalent de 3 fois et demi le trajet La Patrie-Vancouver par année. Il est très facile de constater que tout ce trajet divisé par jours de transport représente un surplus de fatigue et de stress dont nos enfants pourraient s'abstenir avec plaisir. Surtout qu'avec l'application de la loi 3

nos étudiants vont pouvoir recevoir une aussi bonne éducation chez nous dans notre municipalité soit 5-10 minutes de transport. Avec la fâcheuse manie que nos Commissaires ont de vouloir faire voyager nos enfants à East Angus nous commençons à croire qu'ils commencent à se faire vieux et qu'ils tiennent à tout prix à faire une vérité de ce vieil adage qui dit: "Les voyages forment la jeunesse". Qu'ils voyagent eux s'ils le veulent, si ça peut les faire dériver, par contre qu'ils s'enlèvent de la tête que nos enfants sont des bouches-trous.

Quand ils ont bâti en grand à East Angus c'était bien beau mais que voient-ils maintenant? Un bel édifice qui en quatorze ans d'existence se vide de son contenu faute d'enfants, suite au manque d'intérêt grandissant des jeunes envers les professions traditionnelles, suite

au contexte économique et face à une demande de professionnels de mieux en mieux formés pour combler des emplois de plus en plus exigeants. Vous voyez votre grande école qui devient de plus en plus vide et avec la loi 3 ce n'est pas pour arranger les choses. Vous tentez d'endormir une population pour leur en soutirer leur bien le plus précieux, leurs enfants et leur école.

Nos enfants ne sont pas des cobayes, servant à faire rouler des autobus et à créer des emplois, pour ce que ça crée. Il y a des pseudo-politiciens qui commencent à se prendre pour d'autres et qui aiment bien mélanger, intérêt, personnel, intérêt financier et nos enfants mais qu'ils n'abusent pas trop quand même, ça pourrait gêner la sauce ou bien pire encore, leur sauter en pleine face.

En terminant nous voudrions vous faire une mise en garde. Avant de faire quoique se soit qui pourrait nuire à nos enfants et à la collectivité pensez-y car vous allez trouver chaussure à votre pied. Nous, nous ne sommes pas là pour se donner une raison d'être mais bel et bien pour défendre ce que nous croyons juste pour notre jeunesse et quand nous disons défendre c'est bien défendre que nous voulons dire et tout ce que ça implique. Nous, on vous laisse votre agence de voyage mais laissez-nous au moins le choix d'y adhérer ou non... Prêts à défendre nos enfants au même titre que nous nous sommes battus pour conserver nos acquis.

Gérard Dubreuil, sec. Denis Gobeil, prés. C.A. de l'U.P.A. secteur La Patrie avec appui: C.A. régional de l'U.P.A. Sherbrooke

Quand l'argent est plus important que l'amour

Je pense que si ça va si mal pour l'éducation catholique dans les écoles, c'est dû à ceux qui s'occupent de diriger, comme le ministre de l'Éducation. On prétend que ça coûte trop cher d'avoir des professeurs dans cette matière, on aime mieux payer pour l'éducation morale, ce qui induit les enfants en erreur.

C'est facile de chiâler contre les prêtres, on ne veut pas se reconnaître dans tout cela. Chers parents, c'est un peu vous tous qui avez voulu cela, la Vierge ne pleure pas pour rien; parents adultères, parents divorcés, parents qui aiment mieux avoir une mère qui travaille et qui fait garder ses petits car la

piastre est pour eux plus importante que l'amour.

Pour prier on a pas le temps, pour aimer on a pas le temps. Si on prenait le temps d'aller aux réunions à l'école et être à l'écoute de nos enfants, de montrer un bel exemple en s'agenouillant devant les enfants, on ne pourrait pas dire que

ce sont les prêtres qui font défaut.

Les prêtres ont tout dit mais ne sont pas écoutés. Je pense que les prêtres ont le droit d'avoir un salaire comme vous tous; travailler pour rien monsieur Grenier. Si on a mal réussi dans la vie, il est encore temps de se reprendre.

Thérèse Shank, L'Avenir

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

DOCUMENT

par IRWIN BLOCK

Vingt-cinq ans après la Révolution tranquille



Jean Lesage

Saumier, président de la Bourse de Montréal; et Pierre Martin, président de Gaz Métropolitain.

Le ministère de l'Éducation

Peu de Québécois se souviennent, aujourd'hui, de ce que le Québec fut la dernière province canadienne à se doter d'un ministère de l'Éducation.

Paul Gérin-Lajoie, qui fut à l'origine de cette profonde évolution, fut un des pères de la Révolution Tranquille. Boursier Rhodes qui avait été profondément ostracisé par le régime de l'Union nationale, il affirme que l'élection générale du 22 juin 1960, au Québec, a amorcé une série de changements qui ont transformé toute une société.

"On l'appela la Révolution Tranquille", rappelle-t-il en interview, "parce qu'il s'agissait d'abandonner le conservatisme du passé pour créer une société basée sur les besoins contemporains et la vision de l'avenir."

"L'Etat permettait enfin à l'individu de s'épanouir", d'ajouter l'ex-ministre de l'Éducation, grâce à des écoles publiques et à des commissions scolaires régionales qui remplacèrent les collèges privés précédemment administrés par les autorités catholiques.

"Il n'existait presque pas d'écoles francophones de haut niveau", rappelle pour sa part le journaliste Dominique Clift. "Les quelques collèges francophones qui existaient ne donnaient pas directement accès à l'université. La majorité des jeunes terminaient leurs études en 10ème année."

Le nouveau système abandonna l'enseignement du latin et du grec, mit l'accent sur les sciences et cessa de croire que la doctrine catholique était au centre même de l'enseignement des humanités.

Éducation des masses

Les changements furent rapides: nouveaux établissements de haut savoir, nouveaux services de santé, nouvelles autoroutes et nombreux engagements du pouvoir d'encourager la culture et la langue françaises.

Une nouvelle forme de libéralisme balaya le Québec lorsque la censure, qui fut déjà la prérogative personnelle du premier ministre Duplessis, fut à toutes fins pratiques abandonnée, les liens culturels avec la France furent renforcés et une explosion dans les arts provoqua une véritable renaissance culturelle.

Des chansonniers tel Gilles Vigneault, des poètes, des peintres et des écrivains se joignirent aux politiques pour "chanter" la fierté culturelle et le nouveau nationalisme.

Dale Thompson, biographe de Jean Lesage, écrit: "Les plus profonds changements portèrent peut-être sur les valeurs. En raison de la désintégration des structures et du libéralisme qui favorisa les échanges d'idées, la relative homogénéité de la société canadienne-française fit place à la diversité."

M. Gérin-Lajoie n'est pas surpris de ce que le système scolaire mis en place soit aujourd'hui la cible des critiques d'un nombre croissant de Québécois de la classe moyenne qui livrent leurs enfants aux écoles privées ou qui rêvent de le faire.

Le système scolaire public s'adressera toujours aux masses, dit-il. "L'excellence est toujours difficile à atteindre dans un système de masse. Les Lincolns et les Cadillacs ne sont jamais produites en grand nombre. On les fabrique à la pièce. Les petites Fords et Chevrolets sont produites à la chaîne et elles présentent toujours un problème au niveau de la qualité".

Les deux vedettes du cabinet

Jean Lesage furent à n'en pas douter Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque. Ce dernier, en qualité de ministre des Ressources naturelles, permit à l'Hydro Québec de s'emparer de tous les réseaux privés d'électricité.

Tarifs préférentiels

Gérard-D. Lévesque, qui fut ministre en 1960, se souvient de toute l'importance que revêtait la nationalisation: "Dans mon comté, la seule électricité disponible était produite par des centrales fonctionnant au diesel et cette énergie n'était que pour consommation domestique. Pour lancer notre expansion industrielle, nous avions besoin de tarifs d'électricité préférentiels."

"Dès que la Gaspésie fut branchée au réseau provincial, la compagnie Bathurst cessa d'exporter son bois au Nouveau-Brunswick et nous avons hérité d'une scierie à New Richmond."

Pour s'opposer à la nationalisation des services publics, rappelle M. Clift, l'élite anglophone du monde des affaires et les compagnies d'électricité unirent leurs forces. Elles inondèrent le marché de Bons du Trésor du Québec, espérant effrayer le gouvernement en faisant tomber les prix et en le forçant à tout racheter.

Selon M. Clift, cette intervention fut "stupide". Elle ne fit qu'ancrer M. Lévesque dans sa décision. "Après tout, la nationalisation portait sur des actifs dépréciés par le temps et n'ayant aucun avenir, en plus d'être très mal administrés."

M. Lesage ordonna la tenue d'une élection en 1962 sur la nationalisation de l'électricité et les libéraux l'emportèrent haut la main avec leur slogan "Maitres chez nous".

Rappelons, pour l'Histoire, qu'un de ceux qui s'opposèrent à la nationalisation fut un intellectuel véhément du nom de Pierre Elliot Trudeau, qui prétendait que cette mesure législative ne créerait aucun emploi.

Trudeau — appuyé par le rédacteur en chef Gérard Pelletier et le chef syndical Jean Marchand — avait une vision de la société très différente de celle du nationaliste qu'était René Lévesque. Trudeau mettait l'accent sur les droits in-

dividuels plutôt que sur ceux de la collectivité.

Les élites

"Du milieu des années 50 jusqu'à la réforme constitutionnelle, Trudeau n'a toujours prêché qu'une seule chose: Brisons les droits des vieilles élites et individualisons le peuple", affirme M. Clift.

"Cela a donné sa Charte des droits (1981) qui rompait avec les valeurs traditionnelles dans les milieux de l'autorité et du pouvoir. Trudeau prêchait qu'on ne peut sauver le peuple par l'action collective mais bien en libérant les individus de la tyrannie de groupe."

Pour Claire Kirkland-Casgrain, première femme à accéder à un poste de ministre au Québec, la Révolution Tranquille fut synonyme de changements profonds depuis longtemps rêvés par les femmes.

Un de ses premiers gestes a consisté à soumettre une série d'amendements au Code civil — basé sur le Code Napoléon vieux de 10 ans — pour rendre justice aux femmes mariées qui étaient presque totalement privées de droits légaux.

"Lorsque j'ai signé un bail, à Québec, ce fut pour un appartement qui était la propriété d'une veuve. Elle aurait pu insister pour obtenir que mon époux contresigne le document. Une femme mariée ne possédait aucun statut légal."

"J'ai soumis un projet de loi qui modifiait la loi en vertu de laquelle la femme devait obéissance à son époux et celui-ci devait protéger sa femme."

"L'adultère de l'époux n'était pas une cause de séparation, devant la loi, alors que le même geste, de la part de l'épouse, pouvait conduire au démantèlement du couple."

Dans le Code civil, les femmes étaient classées sous le vocable de "les incapables", en compagnie des mineurs, des vagabonds et des handicapés mentaux.

"Lorsque j'ai présenté mon projet de loi, j'ai été cavalièrement interrompu par un député qui m'a demandé: 'Et que faites-vous des enseignements de saint Paul?'"

"J'ai répliqué par une citation d'une encyclopédie papale rappelant que 'l'épouse n'a pas seulement des tâches, mais aussi des droits égaux'."



Paul Gérin-Lajoie

MONTREAL (PC) — "Euphorie", tel est le mot le plus généralement utilisé par de nombreux intellectuels du Québec lorsqu'ils décrivent les sentiments qu'ils éprouvent à la suite de la victoire de Jean Lesage, en ce 22 juin 1960. La Révolution Tranquille était lancée.

"Plus aucun obstacle n'était trop grand. Toutes les réformes auxquelles nous avions rêvé étaient maintenant possibles", se souvient Claude Morin, qui n'était alors qu'un jeune économiste de 26 ans qui avait participé à la préparation du programme que les libéraux avaient présenté à l'électorat durant la campagne de 1960.

"Ce fut un des plus beaux jours de ma vie. Je ne pouvais tout simplement pas le croire", d'ajouter M. Morin qui devait, 16 ans plus tard, devenir un des ministres de premier plan du cabinet Lévesque.

"Cette victoire m'a encore plus réjoui que celle du Parti québécois en 1976."

A la victoire du PQ, en effet, "j'avais atteint plus de maturité et mes illusions étaient moins grandes. En 1960, par ailleurs, tout semblait possible", de se souvenir M. Morin en interview.

Ce "possible" portait notamment sur la création d'un ministère de l'Éducation, la nationalisation de l'électricité et l'intervention de l'Etat dans l'économie québécoise.

Remplacer l'Eglise

Impatients à moderniser tous les aspects de la vie québécoise, les libéraux présentèrent rapidement un train de législations destinées à prendre la relève sur l'Eglise catholique qui, jusqu'alors, dominait les services de santé, d'éducation et de bien-être.

Paul Gérin-Lajoie, dont la nomination à titre de professeur de droit à l'Université de Montréal avait été "révisée" par le premier ministre Maurice Duplessis durant les années 50, fut un des principaux artisans de la Révolution Tranquille. Jusqu'à l'arrivée du gouvernement Lesage, affirme-t-il, la fonction publique du Québec était tout au plus "un refuge pour les amis politiques" et le "favoritisme y était de règle".

"La population, dans sa tête, réclamait des changements à grands cris", de rappeler le journaliste Dominique Clift, auteur d'une rubrique à la Une de La Presse qui constituait un véritable crédo pour les penseurs de la politique québécoise.

En 1960, d'ajouter M. Clift, la vieille génération d'hommes politiques québécois n'était plus adaptée à une population de plus en plus urbanisée.

"Lorsque votre taux de natalité baisse, c'est la preuve que votre population réclame des changements. Les Québécois ne voulaient plus de grosses familles: ils désiraient que leurs enfants bénéficient d'une meilleure éducation et de meilleurs services de santé, qu'ils accèdent à la classe moyenne."

Ces changements ne se produisirent toutefois pas assez rapidement, se souvient le juge Claire Kirkland-Casgrain qui, en 1960, fut la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec.

Mort de l'Union nationale

Fille d'un député de l'opposition libérale, elle faisait son marché dans une épicerie de Montréal lorsqu'elle apprit la mort de Duplessis, en 1959. Le chef de gouvernement avait subi une crise cardiaque qui devait s'avérer fatale, en visitant les mines de Schefferville, au Nouveau-Québec.

"Ce n'est pas beau à dire, mais

nous dansions presque dans les rues", rappelle Mme Kirkland-Casgrain.

Un an plus tard, à la défaite de l'Union nationale, "j'ai eu le sentiment d'avoir été libérée d'un gouvernement ultra-conservateur, fasciste. Ce gouvernement n'était que favoritisme. Mon père avait été député durant 22 ans: ils n'ont pas construit une seule route ou quoi que ce soit d'autre dans son comté durant ce laps de temps, tout simplement parce que les électeurs de l'endroit avaient osé élire un libéral."

Les réformes adoptées par le gouvernement Lesage devaient toutefois provoquer la réaction dans les régions rurales, si bien qu'il fut défait en 1966 par les unionistes de Daniel Johnson.

La Révolution Tranquille a avivé le nationalisme québécois, provoquant la naissance de groupes séparatistes radicaux. Des cellules terroristes recoururent à la violence dès 1963, déclenchant les premiers de nombreux attentats à l'explosif, à Montréal.

Le début des années 60 fut mouvementé, alors que naissait un véritable esprit "messianique" au sein de la nouvelle bureaucratie, formée surtout de jeunes professionnels idéalistes issus de nos universités.

Sauver et construire

"Ils voulaient tous sauver la nation. Ils construisaient la Nouvelle-Jérusalem. On pouvait les sentir s'affirmer. Leur assurance était fantastique."

Pourtant, comme le souligne M. Clift, de nombreux changements étaient en cours avant même que M. Lesage ne prenne le pouvoir: contrôle des naissances, effondrement de l'économie rurale et sécularisation des modes de pensée.

Les années 50 furent une époque "d'autoritarisme durant laquelle les libertés individuelles furent foulées du pied", soutient Gérin-Lajoie, qui pratique aujourd'hui le droit à Montréal.

Ce dernier fut un des principaux instigateurs de la Révolution Tranquille, tout comme René Lévesque qui considérait que la nationalisa-

tion des réseaux privés d'électricité était le levier par le biais duquel les Canadiens francophones pourraient s'affirmer dans le monde des affaires.

On s'accorde, toutefois, à reconnaître que l'homme-clé fut Jean Lesage, un politicien fédéral qui décida de faire carrière au Québec en 1958.

De dire Mme Claire Kirkland-Casgrain: "Georges-Émile Lapalme (leader libéral avant Lesage) était le penseur du parti. Il fut responsable de la majorité des réformes sociales qui furent introduites lorsque les libéraux prirent le pouvoir."

"Lesage était toutefois le catalyseur. Il a mis de l'ordre dans les affaires du gouvernement."

Il nous a montré la voie

M. Clift décrit Lesage comme étant "le père de tous" ces nouveaux hommes politiques. Lorsque Lesage mourut, en 1980, le ministre des Finances de l'époque, Jacques Parizeau, affirma: "Il est celui qui nous a enseigné à travailler avec efficacité en politique".

Pourtant, plusieurs réformes — appels d'offres pour les contrats gouvernementaux et amélioration des services de santé — furent adoptées grâce aux pressions exercées par le gouvernement de John Diefenbaker.

Ironie du sort ou de l'histoire, certains perçoivent différemment, aujourd'hui la gigantesque bureaucratie mise en place — et engraisée dans les années subséquentes — par le régime Lesage. Même le premier ministre René Lévesque affirme que l'appareil bureaucratique québécois est devenu un "monstre".

Plusieurs des bureaucrates qui participèrent à la Révolution Tranquille abandonnèrent leurs tâches au gouvernement pour s'adapter à l'industrie privée: aujourd'hui, ils administrent certaines des maisons d'affaires les plus dynamiques du Québec: ce sont les Michel Bélanger, président de la Banque Nationale; Pierre Goyette, président de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal; André

VOUS EMMÉNAGEZ. VENEZ VOIR NOS SUPER SPÉCIAUX!

FOUR A MICRO-ONDES
à partir de **339\$**

CONGÉLATEURS
à partir de **319\$**

FOUR A ENCASTRER
à partir de **459\$**



Photo à titre indicatif.

PLAN MISE DE COTE

FINANCEMENT DISPONIBLE

LAVEUSE AUTOMATIQUE
2 vitesses,
7 programmes **569\$**

CUISINIÈRE
30" **469\$**

RÉFRIGÉRATEUR
14 PI.CU. **639\$**

LAVE-VAISSELLE
ENCASTRÉ **399\$**

JENN-AIR



INGLIS
GENERAL ELECTRIC
KELVINATOR
WOOD, JENN-AIR
HITACHI
PANASONIC
ELECTROHOMME
MAGNAVOX
ET AUTRES

GILLES BOISVERT MEUBLES

231 King ouest, Sherbrooke, 563-4743

MEUBLES ET
APPAREILS
ELECTRO-
MENAGERS



SKLAR
ROXTON
JAYMAR
PRINCEVILLE
CARRIER
STANDARD
BILTMORE
SIMMONS
BON-AIRE

Venez épargner
sur des dizaines
d'appareils
électroménagers,
meubles, matelas,
télécouleurs, vidéos.

la tribune et la finance et l'économie

TORONTO

TORONTO (PC) - Les cours ont généralement été en hausse vendredi à la Bourse de Toronto où l'activité est demeurée plutôt modérée.

L'indice composé a progressé de 11,75 points à 2.739,54.

Le virement a été de 11,09 millions de actions échangées au regard de 9,03 millions, jeudi.

Chez les industries les plus actives, Southern Inc. a gagné 1-4 à \$64-34; Bank of British Columbia, 1-8 à \$5-7-8; Entreprises Bell, 1-4 à \$4-1-8; Oshawa Group A, 1-8 à \$32-1-2; et Banque Royale, 3-8 à \$31-4.

Mais Northern Telecom a flechi de 3-8 à \$49; Seagram, de 3-8 à \$57-8; Argen Holdings, de 3-4 à \$18; Tut Enterprises, de 5 cents à 25 cents; et Lambda Mercantile, de 25 cents à \$2,25.

Chez les minières, Dome Mines a progressé de 3-8 à \$9-34; Teck Corp. B, de 1-4 à \$13-3-8; et Golden Sceptre, de 1-4 à \$6-7-8. Par contre, Lake Shore Mines a perdu 1-2 à \$74-1-4; et Pine Point Mine, 1-2 à \$25.

Au nombre des hydrocarbures, Numac Oil and Gas a acquis 1 à \$13; Bris International, 1 à \$10-3-4; et Chieftan Development, 3-4 à \$11-7-8. Toutefois, Poco Petroleum a perdu 1-4 à \$7-8-7.

ALPHA A B

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA A B' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA E

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA E' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA H

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA H' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA P

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA P' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA S

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA S' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA P

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA P' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA S

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA S' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA P

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA P' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA S

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA S' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - Wall Street a nettement progressé vendredi, dans un marché peu actif, en réaction à la baisse des taux d'intérêt provoquée par les statistiques du chômage aux États-Unis.

L'indice des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 8,06 points, à 1.334,45. L'activité a porté sur 62,4 millions d'actions; 1,101 actions ont clôturé en hausse, 389 en baisse et 474 inchangées.

L'annonce en début de journée d'augmentation de 7,3 en juin, inchangé pour le cinquième mois consécutif, a été accompagnée de statistiques montrant que l'emploi dans l'industrie américaine a continué à se dégrader. Pour tenter de soutenir l'expansion, on estime un certain nombre d'analystes américains, la Réserve Fédérale pourrait assouplir sa politique monétaire, ce qui a provoqué une nette détente des taux d'intérêt vendredi.

Certains investisseurs restaient néanmoins prudents, et soulignaient que la hausse de la bourse a été enregistrée dans un marché très peu actif, en raison du pont observé à l'occasion de la Fête de l'Indépendance (4 juillet).

Parmi les hausses, on relève Allied Corp. plus 1-8 à \$44, Monsanto Co. plus 1-4 à \$37-8, et General Motors moins 1-8 à \$71-1-4.

Parmi les valeurs canadiennes, Domtar a acquis 3-8 à \$7-1-4; Genstar, 1-8 à \$24-1-2; Inco, 1-4 à \$13-1-8; Ranger Oil, 1-2 à \$3-5-8; et Hiram Walker Resources, 1 à \$24.

Mais Alcan a flechi de 1-8 à \$24-5-8; Canadian Pacific Ltd., de 1-8 à \$14-1-4; et Seagram, de 1-8 à \$42-1-8.

ALPHA P

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA P' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA S

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA S' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

MONTREAL

MONTREAL (PC) - La majorité des cours ont clôturé sur une note encourageante, vendredi, à la Bourse de Montréal, où l'indice du portefeuille moyen a ajouté 0,78 de point à 133,87. Les échanges se sont suivis à un rythme accéléré et cinq des six indices de classification des titres ont gagné du terrain.

Le virement a été de 2,205,414 actions échangées, au regard de 1,772,641 jeudi.

Les pétroliers ont ajouté 1,36 à 127,80; les industrielles, 1,03 à 111,97; les minières, 0,55 à 112,60; les banques, 0,39 à 141,58; et les services publics, 0,36 à 141,26. Mais les produits de la forêt ont flechi de 0,33 à 135,57.

Chez les industrielles, le titre le plus actif du point de vue du volume a été Power Financial Corp., en hausse de 1-2 à \$27-1-2, dans le virement de 129,050 actions. Le titre le plus achalandé chez les hydrocarbures a été Rio Algom, qui a ajouté 1-8 à \$21-3-8 dans le virement de 39,300 actions.

Parmi les autres titres particulièrement actifs, on a noté: Southern, gagnant 1 à \$65; Banque de Montréal, 1-2 à \$30-7-8; Genstar, 1-2 à \$13-1-2; Entreprises Bell Canada, 3-8 à \$4-1-8; Entreprises C.P., 3-8 à \$28-1-2; Dome Mines, 1-4 à \$9-5-8; Hiram Walker, 1-4 à \$32-3-4; Power Corp., 1-4 à \$19-3-8; Thomson News A, 1-4 à \$21-3-4; et Rio Algom, 1-8 à \$20-3-8.

Mais Seagram a flechi de 3-8 à \$57-8-8; et Long Lac Minerals, de 1-4 à \$27-1-8.

On a enregistré 151 titres en avances contre 90 en recul et 92 inchangés pour un total de 333 valeurs échangées à comparer à respectivement 123, 109, 88 et 320, jeudi.

Chez les titres juniors, Bruneau a gagné de 7-1-2 cents à 40 cents dans le virement de 51,000 actions; Yorbeu Resources a abandonné 1 cent à 71 cents dans le virement de 17,750 actions; et Gurdex Mineral a progressé de 5 cents à \$2,20 dans le virement de 15,600 actions.

ALPHA A B

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA A B' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices and performance metrics, including Aetna-Midland, AGF Group, and others.

ALPHA M

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA M' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA D

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA D' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

ALPHA C

Table of stock prices for various companies under the 'ALPHA C' section, including ABL, ABL, ABL, etc.

FRANCHISE STEAMATIC

Les services de nettoyage complets. Joignez-vous à une équipe de professionnels du nettoyage de draperies, meubles, tapis et dégâts causés par le feu et l'eau.

Franchise maintenant disponible dans votre région. Si vous êtes énergique, ambitieux et désirez des revenus au-dessus de la moyenne, nous désirons vous rencontrer.

Territoires disponibles: Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville.

Capital minimum: \$25,000. Appelez ou écrivez à: GERRY THEBERGE (519) 886-7900 STEAMATIC FRANCHISE LTD. 31, Durward Place Waterloo, Ontario N2L 4E5 49304

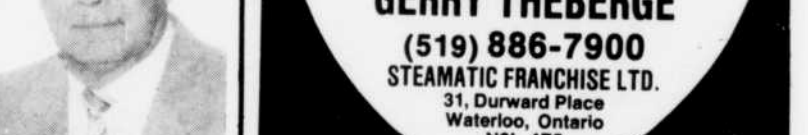
Demandez votre ami représentant LÉO SIMARD Tél.: (819) 567-3911 2550, rue King ouest



DODGE • CHRYSLER CAMION DODGE

118826x

Demandez votre ami représentant LÉO SIMARD Tél.: (819) 567-3911 2550, rue King ouest



DODGE • CHRYSLER CAMION DODGE

118826x

UN EXPERT QUI MENERA VOTRE ENTREPRISE VERS LE SUCCES

Les services offerts: planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

SHERBROOKE Bélanger Hébert

COMPTABLES AGRÉÉS

Table of contact information for Sherbrooke Bélanger Hébert, including addresses and phone numbers for various locations.

SHERBROOKE samson, Belair

COMPTABLES AGRÉÉS

Table of contact information for Sherbrooke samson, Belair, including addresses and phone numbers for various locations.

CLOUTIER ET ARSENAULT

Table of contact information for Cloutier et Arsenaault, including addresses and phone numbers for various locations.

DOYON & VEILLEUX

Table of contact information for Doyon & Veilleux, including addresses and phone numbers for various locations.

THETFORD MINES

Table of contact information for Thetford Mines, including addresses and phone numbers for various locations.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS

Table of contact information for Raymond, Chabot, Martin, Pare & Associés, including addresses and phone numbers for various locations.

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUDE, C.S.

Table of contact information for Theberge, Daigle, Grondin & Houde, C.S., including addresses and phone numbers for various locations.

La situation de l'embauche est moins rose

OTTAWA (PC) — Le mois dernier, à un chômage est demeuré, à un niveau plancher désai-

sonnalisé de 10,5 pour cent, vieux de trois ans, le nombre véritable de chômeurs flé-

chissant légèrement par rapport au mois de mai à 1.293 million. Toutefois, la situa-

tion de l'embauche est moins rose qu'elle ne l'a été au cours des mois d'avril et de mai. Selon Statistique Canada, en tenant compte des ajustements saisonniers, le nombre des travailleurs canadiens au cours du mois de juin est tombé à 11.282.000 alors qu'il était de 11.324.000 en mai.

Le nombre de chômeurs découragés, c'est-à-dire ceux qui affirment vouloir travailler mais qui ont cessé de se chercher du travail après avoir acquis la conviction qu'il n'y a pas de travail disponible, s'établissait à 60.000 à la fin de juin, soit 1.000 de plus que le mois précédent. Lors-

qu'on tient compte des variations saisonnières, le nombre de chômeurs découragés s'établissait donc à 78.000 le mois dernier, soit une augmentation de 8.000 par rapport au mois de mai.

La réduction de l'embauche en juin fait suite à une augmentation de 70.000 en mai et de 89.000 en avril. Il s'agit donc d'une mauvaise nouvelle pour le gouvernement conservateur qui, à l'ajournement des travaux parlementaires

Notes fiscales

Par Real Létourneau, C.A.

La charité, l'impôt et la politique

Lors de son budget, le ministre Wilson a proposé une mesure d'allègement afin de permettre aux organismes de charité enregistrés d'entreprendre des activités politiques. Analysés d'abord ce qui a amené le ministre à faire une telle proposition.

d'exercer des pressions pour obtenir des changements qui contribueraient à relever la qualité de la vie dans notre société".

Les propositions budgétaires

Pour corriger cette situation le gouvernement conservateur propose que, pour les années d'imposition 1985 et suivantes, les organismes de charité puissent entreprendre des activités politiques, si ces dernières rencontrent les conditions suivantes:

- a) elle sont accessoires aux activités de bienfaisance;
- b) elles ont trait aux fins particulières pour lesquelles l'organisme en cause est enregistré; et
- c) elles nécessitent que presque (90%) toutes les ressources soient consacrées aux fins charitables.

On distingue trois genres d'activités politiques menées par des organismes de charité. Le premier consiste à présenter directement - par exemple sous forme de mémoires - des renseignements et des opinions à un gouvernement.

Un deuxième genre comprend les activités indirectes visant à influencer l'opinion publique en général. La publicité, les envois postaux et la location de locaux pour tenir des réunions sur des questions d'intérêt public en sont des exemples.

Enfin, un troisième genre consiste à appuyer de façon partisane des candidats et des parties politiques. Ce dernier genre ne sera pas accepté.

Alors que le gouvernement ne veut pas limiter les dépenses dans le cas d'une représentation directe, il propose un plafond aux activités indirectes comme la publicité. Au plus 10% des ressources calculées sur une période de cinq (5) ans pourront être consacrées à une combinaison d'activités administratives et des frais associés aux activités politiques. Les organismes de charité devront tenir des registres de leurs activités et des dépenses qui y sont liées, puisque le gouvernement propose également d'exiger des rapports annuels.

Toutes ces nouvelles mesures sont sous forme de propositions budgétaires. Les ministres canadiens des Finances et du Revenu consultent présentement le secteur bénévole du pays, étant conscients du besoin de fournir aux organismes de charité enregistrés des principes directeurs pratiques pour éviter que la confusion et le manque de certitude ne viennent perturber leurs efforts.

En attendant, espérons que la charité, l'impôt et la politique réussissent leur ménage à trois.

Real Létourneau, c.a.
Service de fiscalité
Belanger Hébert

Analyse de la situation actuelle

Les organismes de charité se distinguent généralement par les deux caractéristiques suivantes: ils sont exonérés de l'impôt et ils peuvent émettre des reçus pour dons de charité lesquels sont déductibles, sous certaines limites, du revenu du donateur. Il est important de distinguer immédiatement un organisme de charité d'une organisation sans but lucratif. Alors que plusieurs organisations sont but lucratif (peut-être votre club de golf) peuvent être exonérées d'impôt, seuls les organismes de charité "enregistrés" peuvent émettre des reçus de charité déductibles du revenu. Ainsi donc l'enregistrement comme organisme de charité est essentiel.

Pour être admissible ou même conserver son enregistrement, l'organisme doit consacrer à des activités de bienfaisance la totalité de ses ressources. Les buts de l'organisme ne doivent pas lui permettre de s'adonner à des activités non-charitables. Les tribunaux ont classé les fins de charité reconnues par la loi en quatre grandes catégories:

- a) le soulagement de la pauvreté;
- b) l'avancement de la religion;
- c) l'avancement de l'éducation et;
- d) les autres oeuvres de bienfaisance profitant à l'ensemble de la collectivité.

Mais, de plus en plus, les organismes de charité jugent souvent nécessaire d'échanger des idées avec le gouvernement ou d'exercer des pressions pour que la législation soit modifiée dans l'intérêt du public qu'ils servent. Cette activité est souvent appelée "défense des intérêts des faibles" mais les tribunaux l'ont qualifiée de non charitable ou de "politique". Ainsi plusieurs organismes peuvent mettre en péril leur statut d'organisme de charité "enregistré" en s'adonnant à un certain moment à certaines activités exceptionnelles ou occasionnelles non charitables. Par exemple, en février dernier la Cour Fédérale d'appel a donné raison au ministre du Revenu d'avoir refusé l'enregistrement de la société "Caborough Community Legal Services" comme organisme de charité pour la simple raison que cette dernière avait participé à un rassemblement sur la politique familiale du gouvernement ontarien.

Devant une telle sévérité, le secteur bénévole a fait pression auprès du gouvernement canadien. Il a prétendu que "cette restriction constitue une négation des droits et des libertés fondamentales qu'ont tous les Canadiens de critiquer les administrations publiques et

pour les vacances estivales, était encore sur la défensive à la suite de la présentation du budget Wilson, le 23 mai. Les critiques de l'opposition soutenaient que les nouvelles taxes ainsi que les réductions des dépenses publiques annoncées dans le budget auraient un effet néfaste sur l'économie et qu'il s'en suivrait une hausse du chômage, ce qui semble bien être le cas.

Le ministre des Finances Michael Wilson soutient que des mesures d'austérité s'imposaient pour favoriser la confiance des investisseurs dans l'économie canadienne, ce qui devrait se traduire par une hausse des investissements et, par ricochet, à la création de nouveaux emplois.

Dans son discours du budget, le ministre des Finances a prédit que d'ici la fin de l'année, le taux du chômage s'établirait à 10,7 pour cent et à 10,3 pour cent à la fin de 1986.

Les personnes âgées de 15 à 24 ans sont les principales victimes de la hausse du chômage, le nombre des emplois occupés par ce groupe d'âge ayant chuté de 37.000 à 2.381.000, ces

chiffres tenant compte des ajustements saisonniers. Stacan dit que la situation de l'embauche chez les travailleurs de 25 ans et plus est demeurée à peu près stationnaire à 8.901.000.

Il y a eu une perte de 22.000 emplois chez les jeunes travailleurs masculins et une baisse de 15.000 du côté des jeunes travailleuses.

L'agence gouvernementale signale que le nombre d'emplois à plein temps a flechi de 37.000 au cours du mois de juin pour s'établir à 9.502.000, tandis que le nombre d'emplois à temps partiel est demeuré au même niveau, soit 1.775.000.

Sur une base sectorielle, il y a eu une perte de 13.000 emplois en agriculture, de 19.000 dans le secteur manufacturier et de 22.000 dans le domaine du commerce. L'embauche s'est accrue de 12.000 dans la faction publique et il est demeuré à peu près stationnaire dans les autres secteurs industriels.

Le taux désaisonnalisé du chômage a flechi de 1,1 à 11,5 pour cent à l'île du Prince-Edouard; de 0,4 à 7,9 pour cent en Saskatchewan et de 0,8 à 9,8 pour cent en Alberta.

On dénombrait en juin environ 827.000 étudiants qui s'étaient trouvés un emploi, soit 37.000 de plus qu'en juin 1984.

Statistique Canada a également publié les taux de chômage pour le mois de juin dans les principales villes du pays, mais signale que les chiffres peuvent fluctuer considérablement parce qu'ils sont basés sur un échantillonnage très restreint. Les chiffres pour le mois de mai sont entre parenthèses — Saint-Jean, T.-N., 14,6 (16,9) — Halifax, 9,9 (10,2) — Saint-Jean, N.-B., 14,7 (14,7) — Chicoutimi-Jonquière, 13,9 (16,3) — Québec, 9,2 (9,8) — Trois-Rivières, 10,6 (11,4) — Montréal, 11,8 (12,3) — Ottawa-Hull, 8,6 (7,6) — Sudbury, 11,9 (12,3) — Oshawa, 5,0 (6,0) — Toronto, 6,8 (6,4) — Hamilton, 10,0 (10,6) — St. Catharines-Niagara, 9,1 (10,7) — London, 9,3 (11,0) — Windsor, 6,8 (7,7) — Kitchener-Waterloo, 7,2 (8,4) — Thunder Bay, 8,3 (9,6) — Winnipeg, 8,6 (8,4) — Regina, 8,1 (10,7) — Saskatoon, 10,3 (9,8) — Calgary, 9,8 (11,2) — Edmonton, 10,7 (12,5) — Vancouver, 14,0 (12,4) — Victoria, 11,7 (12,8)

Chez les étudiants

Chez les étudiants qui se proposent de retourner aux études, le taux de chômage non désaisonnalisé était de 16,1 pour cent en juin dans la catégorie des jeunes âgés de 15 à 24 ans, par rapport à 15,5 pour cent un an plus tôt.

Sur le plan provincial

L'Alberta est la seule province à avoir enregistré une augmen-

En Estrie Taux de chômage légèrement supérieur

SHERBROOKE (GF) — Le taux de chômage en Estrie a légèrement augmenté au cours du mois de juin par rapport au mois précédent et la faute en incombe non pas à une diminution du nombre des travailleurs mais plutôt à une augmentation tant dans le nombre de la population de quinze ans et plus que dans le nombre de la population active.

C'est ce qui ressort des données sur le sujet publiées, hier matin, par Statistique Canada.

Selon cet organisme fédéral, le taux de chômage a marqué 10,9 pour cent en juin comparativement à 10,1 pour cent en mai.

Le nombre des chômeurs est alors passé de 13.000 à 14.000 pendant que le nombre des travailleurs progressait de la même façon, soit un bond d'un millier,

de 113.000 à 114.000.

La région estrienne comptait en juin une population de quinze ans et plus de 201.000 alors qu'elle en renfermait 200.000 en mai et depuis plusieurs mois.

Pour sa part, la population active, soit la population au travail ou à la recherche active d'un travail, comptait 128.000 personnes, soit trois milles de plus qu'en mai où elle se chiffrait à 125.000.

La population inac-

tive est donc passée, quant à elle, de 75.000 à 72.000 durant cette période.

Statistique Canada rapporte également que le taux d'activité s'est établi à 64 pour cent tandis que le rapport emploi-population s'arrêtait à 57,1.

Au cours du mois de mai, la région avait amélioré sa position face à l'ensemble des régions du Québec. Trainant dans les positions de queue depuis

plusieurs mois, la région avait décroché la quatrième place d'une échelle qui en compte treize. En juin, elle conserve ce rang, derrière les régions de Québec (9,1 pour cent), de la Montérégie (9,8 pour cent) et de l'Ouest-Québécois (10,1 pour cent). Le taux le plus élevé se retrouve dans les régions 411 et 412 où le taux s'est arrêté à 15,8 pour cent, soit dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie.

FONDS MUTUELS

NON-MEMBERS Pacific Group	7.69
Alta Mira	7.67
Beaubien Group	5.86
YHypo	10.51
YINC	7.1
Y Obligations	9.76
Y Can-Am	15.62
Y Capital Growth	12.99
Capstone	8.87
Co-op Trust Group	42.51
Y Mut	11.82
Y Grth	11.08
Y Income	9.27
CSAM/MTGR	19.02
Goldfund	4.30
Dejardins Group	5.04
Y Actions	18.20
Y Hypo	4.82
Y Int'l	16.19
Y Oblig	4.45
Dixon, Krog Gr.	3.00
D K Trust	12.81
D K Int'l	17.16
Heritage	3.65
Y Domicile	11.50
Y First Cdn	8.7
Y Fiscoon Fd	7.78
Harvard	16.47
Industrial Group	20.79
CSMgt	8.98
Indus Div	9.13
Indus Eq	15.45
Indus Gth	11.08
Indus Inc	9.15
Indus Pens	4.86
Mack Eq	2.19
Mack Mgt	1.14
Y Mar Equity	0.81
Marlboro	8.88
Y MDC Growth	11.7
Natuco	8.1
NW Group	8.24
X Canadian	7.7
X Equity	14.9
X NW Trust	8.7

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Fraises: \$6.75 à \$7.80 la caisse de 12 chopines.

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9mx4 lb, au détailant, \$12.50, au grossiste, \$8.94; 8x5 lb, au détailant, \$13.00, au grossiste, \$11.38; Cell pack, grosseur 120, au détailant, \$16.00, au grossiste, \$14.00; Cell pack, grosseur 140, au détailant, \$14.00, au grossiste, \$12.25; 4mx4 pintes, au détailant, \$9.00, au grossiste, \$7.88; minot (envrac) au détailant, \$8.50, au grossiste, \$7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez \$0.50.

Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballer.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

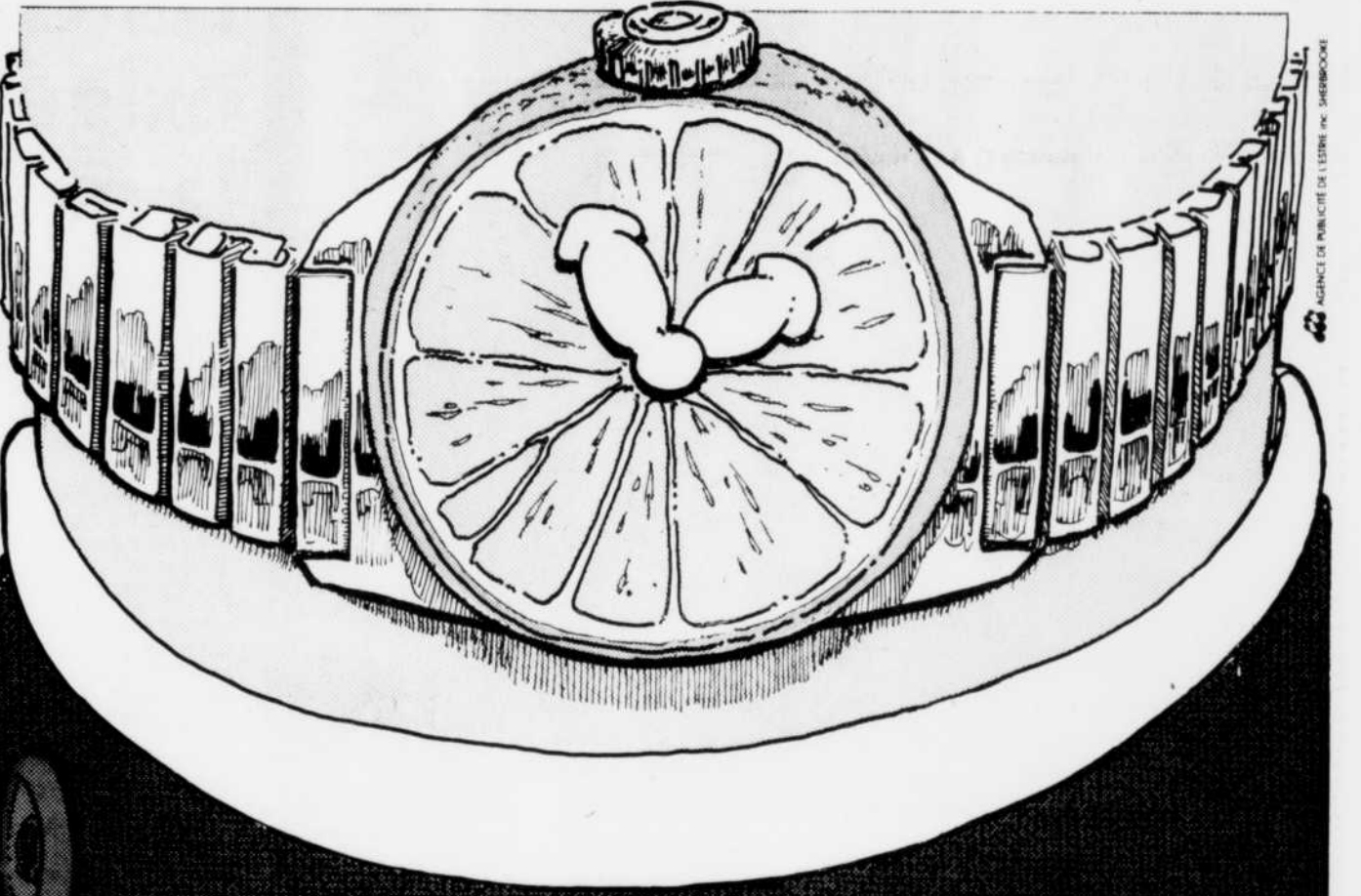
Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec. Asperges: \$20.75 à \$22.50 les 11 lb.

Betteraves: \$2.75 la botte de 6 pqs.

Brocoli: \$9.80 à \$13.00 les 14 unités.

Carottes (mini): \$11.50 à \$12.35 les 20 paquets de 12 onces.



TAUX DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé en baisse de 3-25 à \$1.3568 vendredi, à la fermeture des marchés. Il cotait \$1.3580, jeudi. La livre sterling a fermé en hausse de 2-7-20 à \$1.8120.

En devises américaines, le dollar canadien était en hausse de 3-50 à 80.7370. La livre sterling était en hausse de 1-17-20 à \$1.3355.

MÉTAUX

LONDRES (AP) — Voici les cours de l'or vendus sur les principales places, en dollars U.S. l'once avec, entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres... 311.50 (310.50)

Paris... 311.36 (311.28)

Francfort... 311.19 (310.83)

Zurich... 312.00 (310.75)

Hong Kong... 312.38 (312.10)

TORONTO (PC) — Handy and Harman était fermé vendredi de même que le jour précédent.

Mercredi, l'argent-métal cotait \$8.017 l'once et \$257.75 le kilogramme.

DEVICES ETRANGERES

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises:

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle
régie par le Code des professions

**152, Notre-Dame est. Montréal, Q.C.
H2Y 3P6. (514) 861-1823**

JULIEN MORIN, C.G.A.
5104, boul. Bourque, suite 103,
Rock Forest, Q.C. J1H 1C5
(819) 564-8816

MICHEL FORTIN
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
201, rue des Messanges, R.R. 4, Sherbrooke, Q.C. J1H 5H2
(819) 878-3521

DUMONT, GARON, MARTEL, C.G.A.
1891, rue Galt ouest,
Sherbrooke
566-6565
55, rue d'Armes
Castillon,
849-4894
124, rue St-James,
Danville,
839-2127

LIEUTENANT ET HAMELIN C.G.A.
1120, rue Conseil,
Sherbrooke
(819) 565-8333

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE COMMERCIAL AU MARCHÉ PUBLIC DES GRANDES FOURCHES A SHERBROOKE

Attaquez un nouveau marché grâce à un concept unique et d'avant-garde. Sous un même toit, un nombre considérable de marchands d'alimentation s'unissent aux commerçants de produits utilitaires tel Peoples et visent désormais une clientèle de plus en plus variée.

En tout, 80 boutiques bénéficient de l'accessibilité du centre-ville, de la complémentarité d'un centre commercial et d'un prix de location avantageux. Ne ratez pas l'occasion!

une longue heure d'avance

Pour informations, contacter:
Gislan Services Immobilières Ltée
68, rue Wellington sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 5C7
(819) 563-9661

Pierre-Marc Johnson: déjà titulaire de quatre ministères dans le cabinet Lévesque

par Bernard Racine
QUEBEC (PC) — Agé de seulement 39 ans, avocat et médecin, M. Pierre-Marc Johnson a déjà détenu dans le cabinet de René Lévesque quatre ministères dont trois parmi les plus importants.

Bachelier en sciences politiques du collège Brébeuf à 20 ans, il est licencié en droit en 1970 et admis au Barreau l'année suivante. Il travaille quelques mois dans une étude d'avocats, mais décide qu'il ne pratiquera pas cette profession toute sa vie.

Il entreprend donc des études en médecine à l'Université de Sherbrooke, de 1971 à 1975, et va ensuite pratiquer sa profession au Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont à Montréal.

Entre temps, il enseigne les sciences politiques au Cégep de Sherbrooke, devient membre du conseil d'administration de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et se marie, en 1973, avec une étudiante en droit, Marie-Louise Parent, de Vancouver, dont il a eu deux enfants Marc-Olivier et Marie-Claude, maintenant âgés de neuf et sept ans.

Tout comme son frère Daniel fils, son aîné de deux ans, actuellement député libéral de Vaudreuil-Soulanges, il est initié à la politique fort jeune, aussi bien par osmose avec son entourage que par des conversations avec son père, dont il a hérité de la mémoire des noms et des visages.

Unioniste

Bien qu'il soit unioniste, il participe, en 1969, à la célèbre manifestation devant le parlement de Québec contre la loi 63 qui accordait la liberté de choix de la langue d'enseignement.

C'est son premier contact avec le Parti québécois. Il y adhère officiellement l'année suivante, après la Crise d'octobre, révolté par les excès du premier ministre canadien Pierre Trudeau.

Aux élections de 1973, fermement décidé à terminer ses études de médecine, il refuse de se présenter dans les deux comtés qui lui offrent la candidature. Il accepte tout au plus de prendre la parole à Saint-Jean, à l'assemblée d'investiture de l'ancien député

unioniste Jérôme Proulx.

Il vole alors la vedette aux politiciens chevronnés par son appel aux unionistes. Plutôt que de vibrer en songeant au passé de l'Union nationale, venez vibrer dans le Parti québécois en pensant à l'avenir, leur dit-il.

Aux élections de 1976, il accepte d'affronter le député libéral d'Anjou Yves Tardif, qu'il défait par plus de 8.000 voix.

Sept mois après, en 1977, M. Lévesque le choisit pour succéder au ministre du Travail Jacques Couture.

Il parraine à ce moment la Loi 45, contre les briseurs de grève. Tandis que dans certains milieux on l'accuse de favoriser les syndicats, ceux-ci disent qu'il couche avec les patrons.

Au remaniement ministériel qui suit le référendum, il choisit le ministère des Institutions financières, des Consommateurs et des Coopératives. Il y reste jusqu'après les élections de 1981, alors que M. Lévesque lui confie le ministère des Affaires sociales.

A ce moment, c'est la récession et le gouvernement est à court d'argent. M. Johnson propose de réduire les dépenses de la santé par un ticket modérateur. Il est accusé de vouloir détruire la social-démocratie et son projet est bloqué.

Il impose alors une première compression de dépenses de 245 millions \$ suivie l'année suivante par une autre de 45 millions \$.

M. Johnson soulève ensuite la colère de ses collègues médecins avec le projet de loi 27 qui limite leur rémunération. Il finit par en arriver à un arrangement.

Depuis mars 1984, M. Johnson cumule les portefeuilles de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Quand en juin 1984, les péquistes décident qu'à la prochaine élection un vote pour le PQ équivaldrait à un vote pour la souveraineté du Québec, il n'est pas d'accord et refuse de se rallier à la position adoptée très majoritairement par le congrès.

Du coup, M. Johnson devient l'ennemi irréductible des orthodoxes qui l'accusent d'avoir amené M. Lévesque à ses idées.

Course au leadership du PQ

Baril part en campagne pour le ministre Garon



Le député Jacques Baril

En bref

ANJOU (PC) — La conférence de presse de Pierre-Marc Johnson ressemblait à des retrouvailles de l'Union nationale. Outre M. Johnson, on y retrouvait Jean-François Bertrand, autre fils d'un ancien premier ministre unioniste, Rodrigue Biron, ex-chef de l'UN, Maurice Martel, ex-député unioniste de Richelieu (1966-70), et Raynald Fréchette, ex-député unioniste de Sherbrooke (1966-70).

Le ministre des Communications Jean-François Bertrand était spécialement revenu de Martha's Vineyard, en Nouvelle-Angleterre, où il était en vacances, pour appuyer son collègue.

L'association péquiste de Rousseau a officiellement donné son appui au ministre Johnson dans la course au leadership, lors d'une réunion de son exécutif le 2 juillet dernier, a fait savoir le député du comté, M. René Blouin.

par Maurice Cloutier
VICTORIAVILLE — L'entrée du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon dans la course à la présidence du Parti québécois devient de plus en plus indubitable.

Un nouvel indice de l'intérêt de M. Garon vient du côté du député d'Arthabaska Jacques Baril, qui se lance corps et âme dans une campagne pour recueillir des appuis à cette éventuelle candidature.

La décision de M. Baril, qui est adjoint parlementaire du ministre Garon depuis le printemps dernier, survient au retour d'un voyage en France en compagnie du ministre.

Or, avant ce voyage, M. Baril refusait de donner son appui à l'un ou l'autre des ministres pressentis. Tout au plus, il démontait un faible pour M. Garon. Il avait déclaré qu'il écouterait les discours sur l'économie et l'avenir du Québec des candidats avant de faire un choix.

Le ministre Garon s'est certainement confié au député Baril, pour expliquer ce soudain empressement. Bien qu'il refuse de s'avancer à prédire la présence sur les rangs de M. Garon, le député d'Arthabaska a avoué que la course à la présidence fut le principal sujet de conversation entre les deux hommes pendant le voyage.

C'est au centre sportif Roger Rousseau, dans sa circonscription d'Anjou, que M. Johnson a rencontré la presse vendredi.

Les membres du cabinet politique du ministre des Affaires sociales Guy Chevrette étaient présents dans l'entourage de M. Johnson. De là à croire que M. Chevrette appuiera M. Johnson dans la course au leadership, il n'y a qu'un pas que plusieurs journalistes ont franchi allègrement.

La firme de relations publiques Bazin, Sormany et Associés travaillera à la campagne au leadership du ministre Johnson. Cette firme regroupe toutes les tendances politiques: André Sormany était attaché de presse du camp du "oui" lors du référendum de mai 1980 tandis que Mme Michèle Bazin est l'ancienne relationniste du chef libéral Claude Ryan.



Les dirigeants du corps de police de Québec ont annoncé hier, en conférence de presse, qu'un mandat du coroner pour le

meurtre des deux policiers a été émis contre l'agent Serge Lefebvre.

Même si le suspect est un policier Les chefs de police exigent toujours la peine de mort

MONTREAL (PC) — L'arrestation d'un policier de Sainte-Foy en tant que suspect dans l'affaire du double meurtre des policiers de Québec ne changera en rien la prise de position des chefs de police face à la peine de mort.

C'est ce qu'a déclaré hier le président-directeur de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, M. Pierre Trudeau, au cours d'une entrevue téléphonique.

"On ne peut pas changer aujourd'hui ce qu'on a toujours dit, a-t-il expliqué. On ne peut pas prendre deux lignes de pensée", une pour les policiers et une pour les autres.

"Si c'était un criminel avec un dossier qui avait fait cela, on dirait que c'est épouvantable. Mais si c'est un policier, on dirait que c'est correct? Non, ça ne se peut pas", a tranché d'un ton catégorique M. Trudeau, chef de la police de Saint-Hubert.

La police municipale de Québec a confirmé hier que le suspect dans le meurtre mercredi matin de Jacques Giguère, 43 ans, et Yves Têtu, 25 ans, est un policier de Sainte-Foy, le sergent Serge Lefebvre.

"C'est encore une preuve que le policier est un homme comme les autres, avec ses forces et ses faiblesses", a-t-il fait remarquer.

"Ce qui est ironique, c'est que ce sont deux policiers qui ont payé."

"Mais ça ne change aucunement notre position sur la peine de mort."

L'Association des chefs de police, en congrès en Montréal tout au long de la semaine, a voté en assemblée générale jeudi une résolution visant à réinstaurer la peine de mort.

Cette résolution recommande aux gouvernements de donner au juge la possibilité de choisir entre deux sentences, la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle, et la peine capitale, lorsqu'une personne est reconnue coupable de meurtre prémédité, tout dépendant des circonstances.

Les acupuncteurs iront devant les tribunaux

MONTREAL (PC) — L'Ordre des acupuncteurs du Québec entend contester devant les tribunaux la réglementation de l'acupuncture adoptée la semaine dernière par le gouvernement du Québec.

Le nouveau règlement, qui découle d'une recommandation de l'Office des professions du Québec, prévoit notamment qu'un patient devra obtenir le feu vert d'un médecin

avant de visiter un acupuncteur. Cette mesure devrait entrer en vigueur vers la fin du mois.

Selon le Dr David Liou de l'OAQ, c'est la Corporation des médecins qui a dicté ce règlement à l'Office des professions, "un organisme fédéral qui est censé être indépendant mais qui me l'a pas été dans ce dossier".

"Les médecins veulent faire de l'acupuncture une profession de

deuxième ordre et en même temps resserrer leur emprise sur la population malade", accuse le Dr Liou. Selon lui, de 80 à 90 p.c. des médecins refuseront de délivrer le certificat requis pour visiter un acupuncteur parce qu'ils ne veulent pas de concurrence.

Me André Ouimet, de l'Office des professions, explique à ce sujet qu'il a été suggéré à la Corporation des médecins de modifier

son code de déontologie pour qu'un médecin ne puisse refuser d'émettre un certificat pour le seul motif qu'il est contre l'acupuncture. Mais il admet que le règlement a été voté sans que la corporation ne s'engage à suivre cette recommandation.

Selon le Dr Liou, la grande majorité des malades qui se tournent vers l'acupuncture ont déjà consulté plusieurs médecins et avalé pas mal de pilules.

La nouvelle mesure ne servira à son avis qu'à engraisser davantage les médecins et les compagnies pharmaceutiques au frais des contribuables.

"De plus en plus de Québécois sont prêts à déboursier \$30 la visite pour se faire traiter par un acupuncteur, plutôt que de recourir à la médecine traditionnelle gratuite. Cela devrait faire réfléchir les médecins", a-t-il souligné.

L'Ordre n'a pas l'intention de recourir aux tribunaux avant l'automne. "Une vingtaine

de nos membres sont également médecins, a-t-il ajouté. Ils vont pouvoir nous fournir les certificats dont nous aurons besoin".

Le règlement adopté la semaine dernière prévoit également que les acupuncteurs qui ne pratiquaient pas avant 1977 devront obtenir un diplôme d'études collégiales décerné par un cégep ou une institution privée reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

Actuellement, aucun cégep ne donne de tels

diplômes et aucune institution privée ne dispose d'un permis.

Le règlement dénoncé par la Fédération des infirmières

MONTREAL (PC) — Après les acupuncteurs eux-mêmes, c'est au tour de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec de dénoncer le nouveau règlement régissant la pratique de l'acupuncture au Québec.

La Fédération des SPIIQ dit reconnaître la nécessité d'encadrer l'exercice de l'acupuncture et d'en uniformiser la formation, mais elle rejette carrément la règle obligeant un usager d'obtenir un certificat médical pour recevoir ou continuer de recevoir des soins d'un acupuncteur.

"La Corporation des médecins, face à la percée d'alternatives douces en santé, réussit à garder le contrôle sur ces nouvelles disciplines et va même jusqu'à les rendre payantes pour ses propres membres", constate Héline Pelletier, présidente de la Fédération.

Selon elle, le nouveau règlement de l'Office des professions du Québec, adopté la semaine

dernière par l'Assemblée nationale, va entraîner inutilement une augmentation des coûts de santé au Québec en plus de renforcer la dépendance du consommateur face au médecin et entraver son autonomie quant au libre choix du professionnel de santé qu'il désire. Enfin, ce règlement porte une atteinte grave à l'autonomie des acupuncteurs dans l'exercice de leur profession.

"Ou bien le Conseil des ministres fait preuve d'une incohérence totale, ou bien il est complètement dominé par le pouvoir médical", lance Mme Pelletier, qui dit privilégier cette deuxième explication.

Elle se demande enfin si le sort réservé aux acupuncteurs ne guette pas toutes les nouvelles alternatives en santé, y compris les sage-femmes. Dans l'immédiat, la Fédération demande que le règlement soit révisé avant son entrée en vigueur, prévue pour la fin du mois.

CORRECTION

Cahler "VENTE JOURNEE RECORD EATON", enregistré dans La Tribune, le mercredi 3 juillet 1985.

Page 9: On devrait lire: 1/2 de Rabais! sur une sélection de vêtements et chaussures d'enfants.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient causé par les erreurs qui, par mégarde, peuvent parfois se glisser dans notre publicité.

EATON

120191

"Je fais parti d'un groupe qui souhaite sa candidature. J'aurai sûrement complété la formation d'un comité d'appui à Jean Garon dans le comté d'Arthabaska pour l'importante réunion qui aura lieu dans le comté de M. Garon mercredi", a déclaré M. Baril, hier. Des militants inviteront alors le ministre à entrer dans la course.

Il a ajouté qu'il verra dans les prochains jours à la formation de d'autres comités pro-Garon dans les comtés de Richmond, Nicolet et Frontenac. Peu inquiet des intentions du ministre, il est déjà prêt "à faire une croix sur ses vacances estivales", pour travailler à l'élection de M. Garon.

Il a admis que le travail sera énorme puisque les Pierre-Marc Johnson et Bernard Landry partent avec une longueur d'avance.

En plus d'apprécier l'idéologie de M. Garon sur l'avenir du Québec, M. Baril a expliqué son choix en décrivant ce dernier comme un travailleur acharné soucieux du développement régional.

"Depuis qu'il est titulaire du ministère de l'agriculture, ce secteur a franchi des pas de géant. Je suis persuadé qu'il fera un bon premier ministre", a-t-il conclu.

Woolco
CORRECTION

dans notre circulaire "Foyer Mode 85" insérée samedi le 29 juin 85.

Page 6: Tapis décoratifs Maroc, la teinte de bordeaux n'est pas disponible. Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

120237

Woolco
CORRECTIONS

dans notre circulaire "Solde d'Entrept" insérée samedi le 6 juillet '85.

Page 3: chaussure en toile à 7.88 pour hommes, pointures disponibles 8 à 11.

Page 5: fil Phentex, nous aurions dû lire: paquet de 340g pour 3.49.

Page 7: articles pour l'auto, cire liquide ou pâte, certains modèles ne sont pas disponibles et certains sont en quantité très limitée. Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

120234

DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN IMMEUBLE A REVENUS A SHERBROOKE A MEME VOS ECONOMIES D'IMPOTS

Assistez à une importante conférence sur l'investissement immobilier (abris fiscaux). Des méthodes sécuritaires de placement assuré vous y seront décrites.

Guy Doré

Apprenez comment vous créer un fonds de retraite dans l'immobilier. Venez rencontrer d'autres investisseurs comme vous, désireux de se regrouper et d'accroître leur capital.

AMICAN
Conférence à Sherbrooke le 10 juillet à 7h p.m. AUBERGE DES GOUVERNEURS, SALLE BELLEVUE 3131, King ouest (514) 875-7121

49361

FRAISES

Plus de 18 ans d'expérience vous garantissent une organisation efficace et des fraises en abondance de première qualité.

Venez les cueillir vous-mêmes!

Suggestion: apportez vos contenants. TOUS LES JOURS de 7h a.m. à 7h p.m.

-----Service rapide et courtois-----

Crème douce en vente sur les lieux.
Tomates et autres légumes plus tard (août, septembre)

FERME WERA ENR.

2 1/2 milles du centre de Lennoxville, direction Stanstead, Jct Route 143-147.
562-5938
562-4515

Les Fraisières du Québec
772, Jacques-Cartier Sud
St-Jean sur Richelieu
(514) 346-3916

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUEBEC.

11906x

Selon Lloyd Francis

Corruption au Parlement durant des années

OTTAWA (PC) — Durant des années, le harcèlement sexuel et l'espionnage électronique ont été monnaie courante sur la Colline parlementaire, affirme M. Lloyd Francis, ancien président des Communes, dans une interview diffusée vendredi par CBC, réseau anglophone de Radio-Canada.

M. Francis précise dans ce document qu'il était au courant de l'existence répandue de la corruption avant d'être nommé président adjoint des Communes, en avril 1980. Avec l'appui de la présidente d'alors, Mme Jeanne Sauvé, il a mené une enquête et ils ont découvert entre autres des cas d'exploitation sexuelle, dont l'usage de jeunes femmes pour certaines distractions.

Selon CBC, M. Francis a affirmé avoir éliminé ce genre de corruption en congédiant les personnes en cause ou en les dégradant. Les personnes concernées ont été accusées devant les tribunaux dans certains cas, mais non dans tous, afin d'éviter certaines répercussions politiques. En novembre dernier, M. Francis a été nommé ambassadeur du

Canada au Portugal. Toujours selon CBC, M. Francis aurait ajouté que des sommes considérables d'argent changeaient de main dans le cadre de certaines pratiques illégales. Ainsi, un secrétaire remettait 60 pour cent de son salaire à un bureau de placement qui versait une portion de cet argent à la supérieure de la secrétaire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ROULEAU, POTVIN, PELLERIN, C.A. COMPTABLES AGRES

La plus importante firme d'experts-comptables de la région des Bois-Francs, dont l'expansion et la diversité offrent d'excellentes chances d'avancement, recherche des Comptables C.A., C.G.A. ou R.I.A. pour son bureau de Victoriaville.

Les candidats devront posséder une expérience de deux (2) ans dans la vérification publique ainsi que le potentiel nécessaire à une progression rapide au sein du cabinet.

Si vous croyez être un actif pour cette équipe, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

ROULEAU, POTVIN, PELLERIN, C.A.
117, rue Notre-Dame Est,
Victoriaville, P. Qué. G6P 3Z9

120115

CONSEILLER PUBLICITAIRE

Une entreprise commerciale est à la recherche d'une personne au poste de conseiller publicitaire. Le ou la candidat(e) doit être âgé(e) entre 25 et 35 ans, posséder une expérience dans le domaine de la vente en plus d'être dynamique et d'avoir l'esprit d'initiative. Une connaissance de l'anglais serait un atout. Rémunération selon compétence et expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Casier 39
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

120258

Une compagnie en pleine expansion opérant dans le domaine du granit, recherche une

PERSONNE AYANT CONNAISSANCES EN ELECTRONIQUE, ELECTRICITE, MECANIQUE et HYDRAULIQUE pour faire la réparation et l'entretien de machinerie.

Etre bilingue serait un atout. Doit être prêt à voyager. Salaire à discuter.

Envoyez curriculum vitae avant le 10 juillet 1985, à:

Grani Tech Canada
C.P. 98
Beebe (Québec)
JOB 1E0

120076

SECRETAIRE EN ASSURANCE-VIE

Un important bureau de courtage dans la région de Sherbrooke est à la recherche d'un secrétaire en assurance-vie.

La personne recherchée devra posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance-vie.

Le bilinguisme sera un atout. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à,

Casier 40
La Tribune,
1950 rue Roy,
Sherbrooke,
J1K 2X8

120269



CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES (temps partiel)

23 hommes ou femmes demandés(es) pour le circuit du matin et 23 hommes ou femmes demandés(es) pour le circuit de l'après-midi.

EXIGENCES:
— être détenteur d'un permis classe 11 ou posséder six (6) ans d'expérience à la conduite d'un véhicule automobile.
— être disponible du lundi au vendredi de 7h à 9h ou 15h à 17h.
— être disponible pour une (1) période/jour.
— rencontrer les exigences de la Corporation.

TRAITEMENT:
8,20\$ (5 septembre 1985)
Vous présenter à la C.M.T.S., 895 rue Cabana, Sherbrooke, entre 9h et 11h et 13h à 15h, avant le 12 juillet 1985.

120267

L'autobus L'inimitable

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES DEMANDÉ(E)

Compagnie en télémarketing nouvellement établie à Sherbrooke.

EXIGENCES:
— Expérience en marketing ou en communication essentielle
— Bilingue
— Apparence soignée
— Dynamique et autonome
— Doit posséder auto
Salaire exclusivement à commission intéressant et possibilité d'avancement rapide. Faire parvenir curriculum vitae, avant le 16 juillet, à:

Cybercom Inc.,
25 Wellington nord, suite 804,
Sherbrooke,
J1H 5B1

120117

ORGANISME A BUT NON LUCRATIF

œuvrant auprès des personnes handicapées, recherche un (e) Responsable de zone pour la région de l'Estrie

Description de tâches:
• Dispenser les services offerts aux membres de l'organisme.
• Contacts et suivis auprès des intervenants du milieu.
• Participation à la campagne de financement.

Qualifications requises:
• D.E.C. en Sciences santé, Sciences humaines ou toute autre formation pertinente.
• Connaissance du milieu des personnes handicapées.
• Facilité d'établir et de maintenir des contacts avec les individus.
• Disponible pour travailler dans le cadre d'un horaire variable.
• Auto nécessaire.
• Connaissance de l'anglais serait un atout.

Durée: Contrat d'un an.

Salaire: A discuter.
Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 juillet 1985 à l'adresse suivante:

Comité de sélection
C.P. 1781
Sherbrooke, QC
J1H 5N8

120084

AUBERGE DE JOUVENCE



Poste: CHEF CUISINIER

Rôle:
— Responsable du bon fonctionnement de la cuisine et de la salle à manger
— Responsable de la qualité et de la variété des menus servis
— Achats en collaboration avec le directeur des services alimentaires du centre de vacances familiales

Fonctions:
— Préparer et cuisiner les aliments
— Faire les horaires de son personnel
— Distribuer les tâches
— Contrôler le budget de la cuisine
— Assurer l'approvisionnement
— Faire l'inventaire permanent des denrées
— Assurer le renouvellement du matériel
— Développer des recettes standardisées

Date d'entrée en fonction: Semaine 22 juillet 1985

Attentes:
— Démarche organisationnelle structurée
— Leadership, maturité, entretient
— Créateur et innovateur

Exigences:
5 ans d'expérience dans le milieu hôtelier
Cours en cuisine professionnelle reconnu
Disponible à travailler sur fin de semaine et fêtes légales

Horaires: 40 heures par semaine

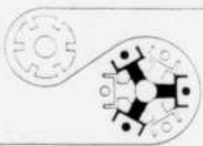
Salaire de base: 18,200\$ - 21,500\$

Veuillez envoyer votre demande et votre curriculum vitae au plus tard le 12 juillet 1985.

Au: Directeur des services alimentaires Base de plein air Jouvence Route Rurale 1 Bonsecours, Qc JOE 1H0

120274

Centre local de services communautaires de la Haute-Yamaska



RECHERCHE UN(E) DIRECTEUR (TRICE) GENERAL(E)

TYPE D'ETABLISSEMENT
Centre local de services communautaires créé en 1982 et se situant en milieu rural et urbain offrant des services de santé, psychosociaux et communautaires à une population d'environ 65,000 personnes. Le territoire comprend 11 municipalités dont Granby, Waterloo et Bromont.

FONCTIONS
Sous l'autorité du conseil d'administration, le ou la directeur(trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des projets et services, le tout en conformité avec ses orientations, règlements et politiques, et les directives émises par le ministère des Affaires sociales en tenant compte des besoins du milieu.

EXIGENCES
Détenir un baccalauréat en sciences administratives ou en sciences humaines. Un minimum de 5 ans dans le réseau des Affaires sociales, dont 2 ans dans un poste de gestion est requis ainsi que des aptitudes au travail de conception, de coordination et de direction. De plus, le candidat recherché sera familier avec l'approche communautaire et capable de souplesse et de collaboration avec les ressources du milieu et le personnel. Une bonne connaissance du milieu serait un atout. Une expérience exceptionnelle jugée équivalente sera considérée.

REMUNERATION
Selon les normes du réseau des Affaires sociales (classe 18).

INSCRIPTION
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 26 juillet 1985 avant 17 heures à l'adresse suivante:

CLSC de la HAUTE YAMASKA
Concours: Directeur général
55 Court
C.P. 874
Granby (Qc)
J2G 8W9

49337-6-13 juillet

SEARS SEARS - COIFFURE

Pour notre nouveau salon de coiffure Sears au magasin de Sherbrooke, nous recruterons les services:

- Gérant(e) coiffeur(se)
- Coiffeurs, Coiffeuses qualifiés(es)
- Salaire selon comité paritaire ou à discuter selon qualifications
- Privilège d'escompte

Pour tout candidat (e) intéressé(e), veuillez communiquer au service du personnel à 563-9440 poste 251 pour rendez-vous.

A partir de lundi le 8 juillet.

120225



des Hautes-Laurentides

CHEF DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (Poste Cadre - Secteur Psycho-social) (2ième concours)

RESUME DE LA FONCTION

— Est responsable de l'administration, de la gestion et de l'orientation du secteur psycho-social dont il(elle) est le(la) chef.
— Doit être en mesure d'assurer un support professionnel qualitatif au personnel sous sa responsabilité.

EXIGENCES

— Doit détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en travail social.
— Doit disposer d'une expérience professionnelle pertinente minimale de cinq (5) ans, dont deux (2) en gestion.
— Doit avoir exploré plusieurs facettes du travail social, notamment en C.L.S.C.
— Doit être membre en règle de la corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.

REMUNERATION

— Selon la politique salariale du ministère des Affaires sociales du Québec.

LIEU DE TRAVAIL

— Mont-Laurier.
Faire parvenir votre curriculum vitae au directeur général d'ici le 02 août 1985 à 16:00 heures.

Le directeur général
C.L.S.C. des Hautes-Laurentides
515 boul. Albiny Paquette
Mont-Laurier, Qc
J9L 1K9

49340



LE CENTRE HOSPITALIER DE MATANE

(106 lits de courte durée et 46 lits de soins prolongés) est à la recherche d'un(e)

CONSEILLERE EN GESTION DU PERSONNEL CONCOURS C5-85

Sous l'autorité du directeur des Ressources humaines, le(la) titulaire du poste maîtrise et fournit aux gestionnaires les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines.

Il(elle) devra participer à l'élaboration, la mise en place et le suivi des politiques, des règles et procédés en gestion des ressources humaines dans les secteurs d'activités suivants: l'embauche, la dotation, la formation, le perfectionnement, les avantages sociaux, la rémunération, les assurances, l'analyse des tâches, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Baccalauréat en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines ou en administration;
— Une expérience minimale de trois (3) ans dans les différentes sphères d'activités de la gestion des ressources humaines de préférence dans le milieu des Affaires sociales;
— L'expérience du milieu hospitalier et/ou des nouvelles formes d'organisation du travail constituera un atout très important;
— Aptitude pour le travail de groupe et pour une gestion favorisant une approche participative;
— Capacités au niveau des relations interpersonnelles, de la créativité et de l'innovation.

REMUNERATION:

Selon les normes de ministère des Affaires sociales (Classe 13) (39,901\$ - 43,559\$). Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 juillet 1985 à l'attention du:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES CENTRE HOSPITALIER DE MATANE
333, rue Thibault
Matane, G4W 2W5

N.B. Compte tenu de la période estivale, le comité de sélection rencontrera les candidats(es) à la mi-août.

N-49341

REPRÉSENTANT D'EXPIÉRIENCE EN SERVICES FINANCIERS

Si vous êtes de ceux qui croient qu'il est important d'offrir des services financiers complets à ces clients, vous devriez venir nous rencontrer.

Nous avons tout ce qu'il faut. Placements garantis, fonds à revenu variable, REER, REEL, fonds communs en fiducie, assurance, rentes et plus encore. Pour vous aider, nous offrons le meilleur programme de

formation qui soit (nous avons mis sur pied le cours de planificateur financier agréé). Et notre publicité nationale vient seconder vos efforts. Un grand volume de ventes et des revenus élevés, ça vous intéresse? Appelez-nous aujourd'hui même.

Jean Y. Dupuis, M. Sc. Com.
directeur de région
2355, King ouest
Sherbrooke, Québec
(819) 566-0666



NOTRE EXPERIENCE A VOTRE PROFIT

118892

DONOHUE NORMICK

La compagnie DONOHUE NORMICK INC. qui se spécialise dans la fabrication de papier journal à Amos, est à la recherche d'un

Ingénieur de projets mécaniques

Fonctions

Sous l'autorité du surintendant de l'ingénierie, le titulaire devra prendre en charge tous les projets d'ingénierie qui lui seront assignés depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

Il assistera les départements d'opération et d'entretien dans la solution de problèmes relatifs à l'ingénierie.

Qualifications

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie mécanique et être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec. Il devra posséder 4 ou 5 années d'expérience de préférence dans une usine de pâtes et papiers.

Lieu de travail

Papeterie localisée à Amos.

Conditions de travail

La compagnie offre une rémunération compétitive à laquelle s'ajoute un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

YVES LANOUE
Directeur-adjoint au personnel
DONOHUE NORMICK INC.
Case postale 939
Route 395 ouest
Amos (Québec)
J9T 3A6

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.

Ref. 85 049

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD

(concours ouvert également aux hommes et aux femmes)

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Ce concours vise à combler des postes de travailleurs sociaux actuellement disponibles et ceux qui pourraient devenir vacants au cours de la présente année dans la région de la Côte-Nord.

Nature de l'emploi:

Faire une évaluation à caractère psycho-sociale, élaborer un plan d'action global et/ou spécifique selon la problématique identifiée; en assurer l'application et la révision dans le cadre du ou des programmes des services sociaux.

Principaux domaines d'intervention:

Protection de la jeunesse
Services sociaux en milieu hospitalier
Services sociaux aux autochtones
Services sociaux aux enfants et à la famille
Services sociaux aux personnes adultes et âgées en perte d'autonomie.

Lieux de travail:

Forestville, Baie Comeau, Port Cartier, Sept-Îles, Lourdes de Blanc Sablon et Shefferville.
Des postes sont présentement disponibles à Forestville, Sept-Îles, Lourdes de Blanc Sablon (population anglophone) Shefferville (population amérindienne anglophone).

Exigences:

Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en service social; Avoir une connaissance appropriée des langues française et anglaise pour les emplois exercés en milieu anglophone.

Traitement et avantages sociaux:

Selon les dispositions de la convention collective en vigueur. Salaire à partir de 21 858\$ à 38 961\$. En tenant compte du contexte géographique, d'autres bénéfices sont alloués tel que prime d'éloignement, voyages, déménagement, logement, etc.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 juillet 1985 au:

Conseiller en gestion du personnel,
Centre de services sociaux de la Côte-Nord,
Concours no: 50
835 boul. Joliet
Baie Comeau, Qc
G5C 1P5

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD
Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.

N-49309



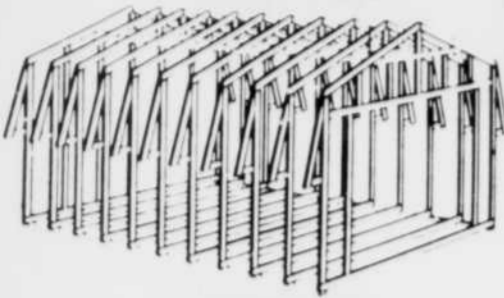
GABRIEL DUBREUIL inc.

1151 KING EST, SHERBROOKE, QUÉ. J1G 1E6 (819) 562-3891

Pour informations:
ATTENTION: OUVERT
TOUS LES JOURS jusqu'à 21 h.
SAMEDI ET DIMANCHE jusqu'à 16 h.

VOYEZ NOS KITS DE

RECEVEZ
LES CHARPENTES
PRÉ-ASSEMBLÉES



11 CHARPENTES

Avec
un kit de
GABRIEL
DUBREUIL
sauvez de
25 à 30%

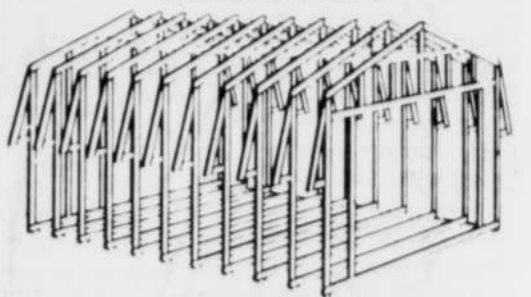
MAISONS

CHALET

GARAGES

REMISES

RECEVEZ
LES CHARPENTES
PRÉ-ASSEMBLÉES



11 CHARPENTES

Vous voulez
construire?
Nous pouvons
vous faire un
kit, c'est plus
économique!

NOS REMISES

8 x 8
Fenêtres en sus

TOIT FRANÇAIS

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$439.00

AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES
8 x 8 10 x 8 12 x 8 14 x 10 16 x 10
8 x 10 10 x 10 12 x 10 14 x 12 16 x 12
8 x 12 10 x 12 12 x 12 14 x 16 16 x 16
12 x 16 14 x 20 16 x 20

SIMPLES

14 x 20

Porte de service en sus

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$2399.00

AUTRES
GRANDEURS
SIMPLES
12 x 20 - 24-28
14 x 20 - 24-28
16 x 20 - 24-28
18 x 20 - 24-28
20 x 20 - 24-28
22 x 20 - 24-28
24 x 20 - 24-28

NOS REMISES

8 x 12
2 planchers

LA GRANGE

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$989.00

AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES
8 x 12 10 x 12 12 x 12
8 x 16 10 x 16 12 x 16
8 x 20 10 x 20 12 x 20

NOS GARAGES

6 x 10

TOIT 1 VERSANT

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$379.00

AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES
6 x 10 6 x 12 6 x 16 6 x 20 6 x 24
8 x 10 8 x 12 8 x 16 8 x 20 8 x 24

DOUBLES

20 x 24

Fenêtre et porte de service en sus

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$3555.00

AUTRES
GRANDEURS
DOUBLES
18 x 20-24-28-32
20 x 20-24-28-32
22 x 20-24-28-32
24 x 20-24-28-32

10 x 12

TOIT CANADIEN

KIT COMPLET

À PARTIR DE \$1199.00

AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES
10 x 12 10 x 16 10 x 20

C'EST FACILE, FAITES-LE VOUS-MÊMES

CONSTRUIRE SA MAISON
SOI-MÊME
ÉCONOMIE D'ENVIRON 25%



CONSTRUIRE SA MAISON
SOI-MÊME
ÉCONOMIE D'ENVIRON 25%

Nous sommes
OUVERT
tous les
SOIRS
voir horaire
au bas



AVEC
NOS



Nous sommes
OUVERT
le
SAMEDI
et
DIMANCHE
voir horaire au bas



**KITS
DE
MAISON**



**KITS
DE
MAISON**



PASSEZ AU MAGASIN
POUR VOIR CE QU'IL Y A
D'INCLUS DANS VOTRE
KIT DE MAISON

PASSEZ AU MAGASIN
POUR VOIR CE QU'IL Y A
D'INCLUS DANS VOTRE
KIT DE MAISON



Passez
choisir
votre
maison
maintenant



Nous
avons
au
magasin
tous les
plans des
intérieurs



Nous
avons
aussi des
terrains
à votre
disposition



Avec votre
plan
nous pouvons
faire aussi
un Kit
PASSEZ AU MAGASIN



Vous pouvez
sauver jusqu'à
\$15 000. en
construisant
votre maison
vous même



HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8 HRS À 21 HRS
DU 1 FÉVRIER AU 30 OCTOBRE

CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL inc.

Bois — Matériaux de construction — Quincaillerie
De tout pour la construction et la rénovation

1151 King Est SHERBROOKE 819-562-3891

HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI
8 HRS À 16 HRS
DIMANCHE
11 HRS À 16 HRS
DU 1 FÉVRIER AU 30 OCTOBRE